

# MAMETZ



2018





# SOMMAIRE

<b>Mot du maire</b>	<i>page 2</i>
<b>Infos pratiques</b>	<i>page 3</i>
<b>Finances</b>	<i>page 6</i>
<b>Travaux</b>	<i>page 8</i>
<b>Commerces</b>	<i>page 16</i>
<b>Fêtes &amp; cérémonies</b>	<i>page 17</i>
<b>Actions Culturelles</b>	<i>page 22</i>
<b>Solidarité</b>	<i>page 25</i>
<b>Actions sociales</b>	<i>page 28</i>
<b>Civisme</b>	<i>page 29</i>
<b>Jeu</b>	<i>page 31</i>
<b>Jeunesse</b>	<i>page 36</i>
<b>Vie scolaire</b>	<i>page 37</i>
<b>Périscolaire</b>	<i>page 39</i>
<b>Association Parents d'élèves</b>	<i>page 41</i>
<b>Histoire de la commune</b>	<i>page 42</i>
<b>Associations</b>	<i>page 47</i>
<b>Etat civil</b>	<i>page 54</i>
<b>Chaleureuses pensées</b>	<i>page 57</i>
<b>Paroisse Sainte Anne</b>	<i>page 58</i>
<b>Calendrier des Fêtes</b>	<i>page 59</i>
<b>Evènements à venir</b>	<i>page 62</i>



## RESERVER UNE SALLE OU DU MATERIEL

La salle du Millénium peut recevoir entre 150 et 200 convives et 250 dans le cadre d'une réunion. La salle paroissiale est une petite salle adaptée aux vins d'honneur, repas familiaux ou cafés d'enterrement. Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

	Mametzien		Extérieurs	
	Grande Salle	Cantine en supplément	Grande Salle	Cantine en supplément
Salle du Millénium 24 heures avec cuisine	260 €	80 €	400 €	90 €
Salle du Millénium 24h sans cuisine (avec les verres)	165 €		220 €	
Salle du Millénium 48 heures	330 €	110 €	470 €	120€
Salle du Millénium sans cuisine 24h pour congrès ou animations commerciales.	470 €	90 €	470 €	90 €
Salle Paroissiale 24 heures (+ vaisselle 50€ pour 100 convives)	110 €		180 €	
Salle Paroissiale 48 heures (+ vaisselle 50€ pour 100 convives)	210 €		350 €	
Café d'enterrement	40 €			
Location de Tentes	Associations 50€		Mametziens 70€	
Matériel mis à disposition : chaises en bois, grandes tables (16 personnes), petites tables (6 ou 10 personnes)	Cautions 80€ Location 10€ au profit du C.C.A.S.			

## LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET DU TRI SELECTIF

Les déchets ménagers : **TOUS LES JEUDIS**. Le tri sélectif : **LES MERCREDIS DES SEMAINES IMPAIRES** (poubelle jaune) Le verre : **les semaines 4/8/12/16/20/24/28/32/36/40/44/48/52**  
Pour plus amples renseignements, vous référer au calendrier de ramassage CAPSO qui vous a été distribué.

**LA DECHETTERIE D'AIRE-SUR-LA-LYS ☎ 03.21.98.78.55**

**Horaires d'été** (à partir de la mi-avril) : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45 et 13h30/18h45 ; **Horaires d'hiver** (à partir de la mi-octobre) : lundi 14h/17h30, du mardi au samedi 9h/11h45 et 14h/17h30. *Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*


## LE GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT : NOREADE – Centre de Cassel

En semaine aux horaires de bureau ☎ 03.28.42.43.33 ; en week-end et horaires hors bureau ☎ 06.87.69.41.74.

## LES SERVICES

- ♦ La Maison d'Assistantes Maternelles, MAM et Compagnie, 202C Grand'Rue à Mametz, ☎ 06.86.78.85.38 / [mametcompagnie@yahoo.fr](mailto:mametcompagnie@yahoo.fr). Du lundi au vendredi de 7h à 19h30.
- ♦ La liste des Assistantes Maternelles agréées est disponible en Mairie et sur le site.
- ♦ Roul'Boutchou : le lundi à Mametz, de 8h30 à 17h30. Renseignements et inscriptions au ☎ 06.87.96.80.82. Par mail : [bebebus@ville-airesurlalys.fr](mailto:bebebus@ville-airesurlalys.fr)

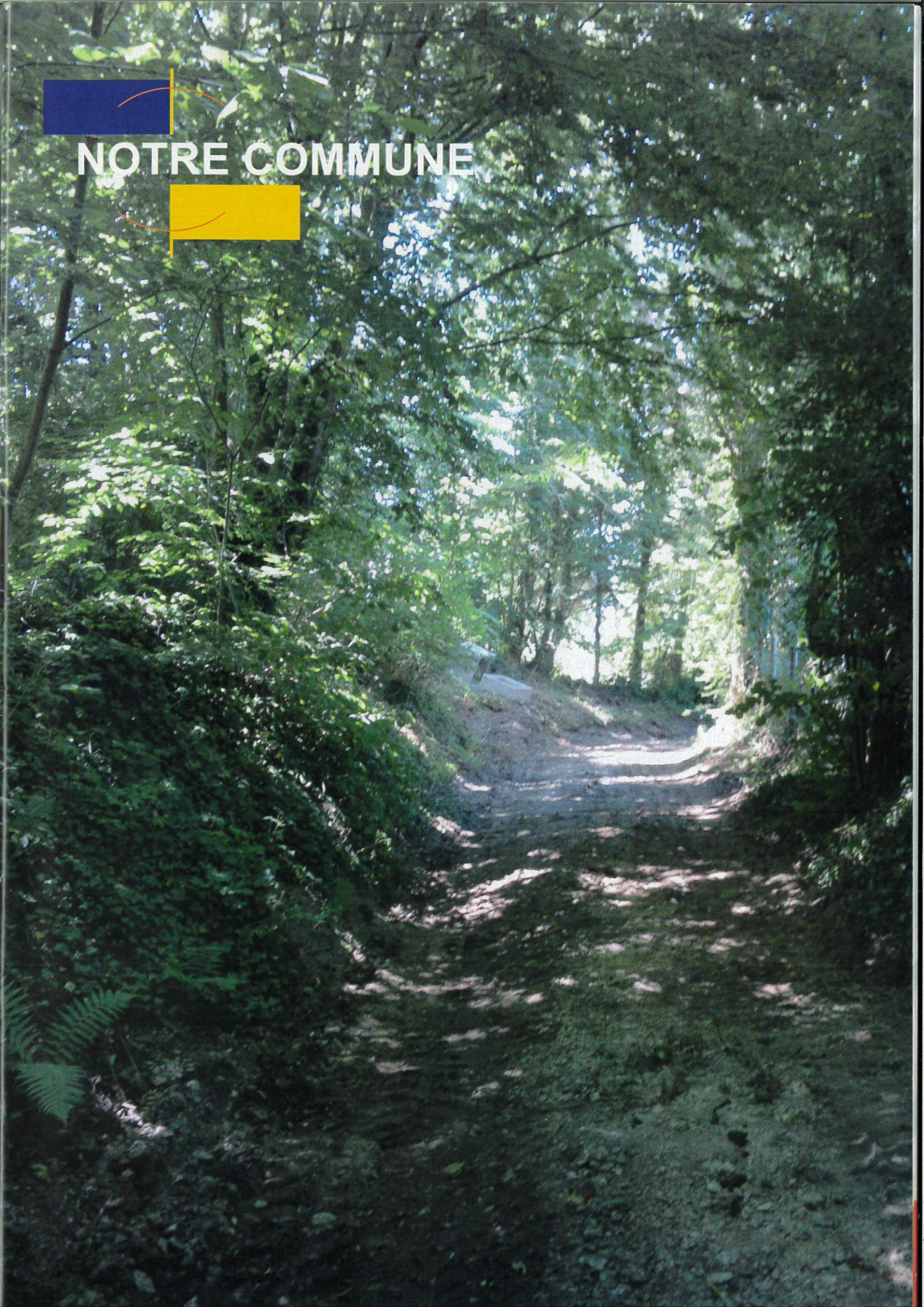
## NUMÉROS DE TELEPHONE UTILES

	15	Allocations Familiales (service social) 03.21.98.52.66	Association de soins et Services à domicile A.S.S.A.D. 03.21.95.42.52	A.P.A.R.D.E Aire/Lys 03.21.11.17.15
	17	Centre des impôts de St-Omer 03.21.98.76.76	Communauté d'agglomération du Pays de St Omer (CAPSO) 03.21.93.14.44	Croix Rouge Noël DERYCKE 03.21.93.35.60
	18	Conciliateur de Justice Hubert CREPIN 03.21.39.18.97	Mission Locale Aire/Lys 03.21.38.96.10	Trésorerie d'Aire/Lys perception 03.21.39.05.62.
	112	Restos du Cœur 03.21.95.52.87	Secours Catholique 03.21.12.89.77	S.P.A. Saint-Omer 03.21.98.43.03
	114			
		Gendarmerie Aire/Lys 03.21.39.00.17		
		Pôle Emploi 3949		





# NOTRE COMMUNE





# NOS FINANCES

Nul ne peut ignorer aujourd'hui les nombreuses interrogations et craintes des élus locaux en ce qui concerne l'équilibre financier des budgets des Communes, des Départements, des Régions ou des Etablissements de coopération intercommunaux.

L'état demande aux communes de participer au redressement des finances publiques en minorant le montant de sa dotation annuelle qui est une des plus importantes pour les budgets communaux. Cela débouche naturellement sur une remise en cause des recettes communales.

D'autant que les collectivités locales et particulièrement les communes doivent gérer une nouvelle donne concernant les contrats aidés (contrats exonérés partiellement de charges et subventionnés par l'Etat). Bon nombre de ceux-ci sont remis en question. Jugés le plus souvent inefficaces en matière d'insertion professionnelle durable à la fin du contrat, le gouvernement fait le choix du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Les contrats aidés demeureront mais s'adresseront d'abord aux communes rurales, pour l'accompagnement en milieu scolaire des élèves handicapés, au secteur de l'urgence sociale et sanitaire notamment.

L'important recours des communes aux contrats aidés pour le fonctionnement de services risque dans beaucoup de situations d'être un défi considérable à relever.

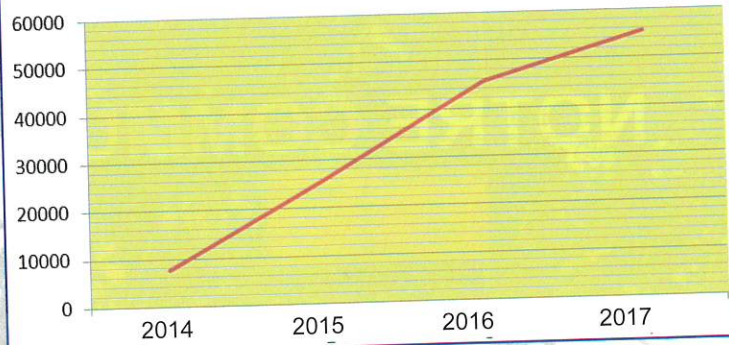
La dotation globale de fonctionnement (principal concours financier de l'Etat) devrait ne plus subir de nouvelles baisses en 2018 et la suppression progressive pour une majorité de la taxe d'habitation devrait être compensée.

Une réflexion pour la création d'une compensation de la taxe d'habitation devrait être engagée. Ce qui devrait permettre aux communes de disposer d'une ressource autonome et équivalente.

Enfin, il est affirmé la volonté de limiter la progression des dépenses de fonctionnement à 1.2% en 2018. Il semble que ce chiffre ne prend pas en compte l'inflation. Il n'est donc pas à exclure que cet objectif puisse conduire à une stabilisation voire une baisse des dépenses de fonctionnement !

On observe que la Commune, grâce à la récupération importante de sa participation dans feu le syndicat des eaux en 2012, a permis de financer d'importants investissements en ayant peu recours à l'emprunt et à l'impôt. La Commune a donc choisi d'autofinancer la plupart de ses investissements. Un emprunt de 250 000 euros a été souscrit en 2013, un autre à la fin de 2016 de 100 000 euros par l'intermédiaire de la Fédération Départementale de l'Energie (sans intérêt).

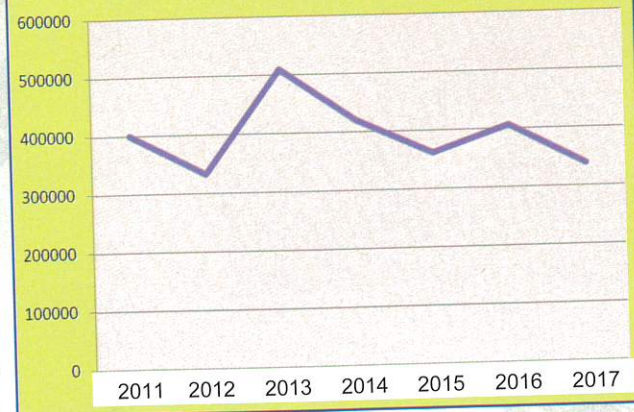
Contribution au redressement des finances publiques cumulée depuis 2014



Evolution des dépenses d'investissements depuis 2011



Evolution du montant de capital restant à rembourser depuis 2011 au 31.12



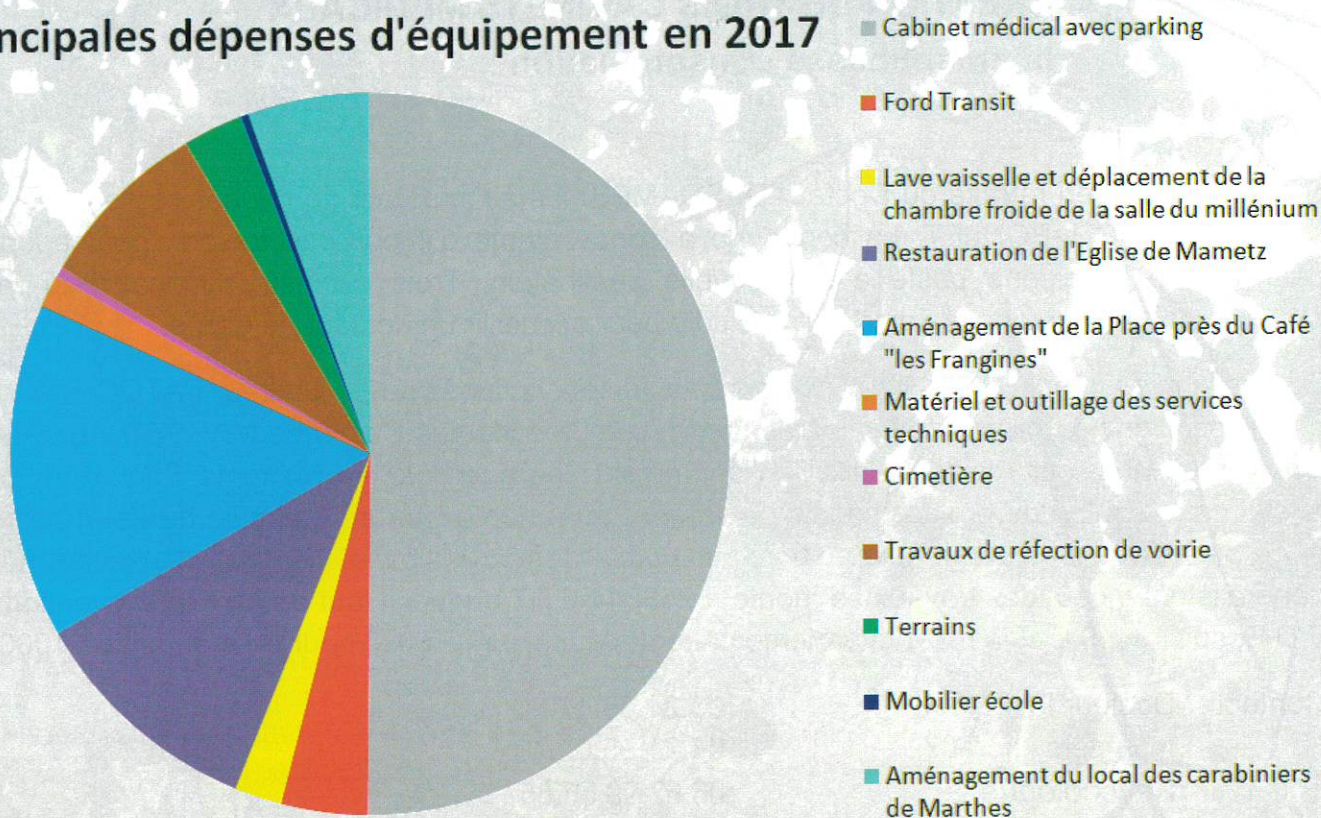


Mais ces choix ne peuvent se renouveler chaque année au risque de créer des difficultés financières et de mettre en cause la capacité d'autofinancement indispensable au financement des opérations d'investissements.

La capacité d'autofinancement (différence entre recettes et dépenses réelles courantes à l'exception des cessions des éléments d'actif, à savoir les ventes de biens) qui représente les ressources de la section de fonctionnement mobilisables pour le financement des investissements est essentielle. Or, son niveau apparaît depuis quelques temps insuffisant. C'est l'un des enjeux à relever dans un contexte plus difficile.

Pascal MARANGONY, D.G.S.

## Principales dépenses d'équipement en 2017



**Recettes et dépenses de fonctionnement** : il est nécessaire d'atteindre un solde positif proche de 200 000€ annuel, dans la mesure où chaque année un montant équivalent est affecté à la section d'investissement.

**Dépenses d'investissement** : en 2016, elles s'élevaient à 507 747€. Parallèlement, la trésorerie restait à l'équilibre par rapport à l'année précédente. Dans un souci d'équilibre budgétaire, au cours des années à venir, il sera nécessaire de limiter les dépenses d'investissement à 500 000€. Au-delà de 550 000€, le recours à l'emprunt sera privilégié. En 2017, le montant des dépenses d'investissement devrait s'élever à 536 000€.

**Emprunts** : l'endettement de la commune est faible et maîtrisé. Il est de 405 924€ pour un remboursement annuel de 72 000€.

**La trésorerie** : sur le compte de la commune, nous disposons au début 2017 d'un montant de 174 821€. Afin d'éviter des difficultés de trésorerie, un effort sera à faire pour atteindre un solde plus sécurisant d'environ 250 000€.

**Subventions** : le total reçu en 2017 s'élève à 19 509€. Le total des subventions restant dû pour les années 2016 et 2017 est de 117 330€. Le total des subventions à percevoir pour 2018 est de 104 351€.

Bruno DUCROCQ, Maire adjoint en charge des finances



# NOS TRAVAUX

## 2016•2017 || ◀ CREATION DE TROIS CABINETS MEDICAUX bâtiment basse consommation

Suite au départ en retraite du Docteur DESCAMPS, il était impératif de reloger son successeur le docteur FATOOHI-BOULET. La commune a donc entamé d'importants travaux pour adapter le bâtiment de l'ancienne poste à sa nouvelle destination. Trois cabinets médicaux au rez-de-chaussée ont été aménagés ainsi qu'un studio pour accueillir un docteur de garde.

Depuis le mois de juin, ces locaux flambant neufs sont occupés par le Docteur FATOOHI-BOULET et l'association de trois infirmiers libéraux regroupant Mesdames Catherine MASSET, Anne-Sophie BRUGE et Monsieur Alexis HENAUT. Récemment une psychologue Madame Rachel VILLAIN a rejoint cette équipe de professionnels de santé. Pour une couverture optimale de notre commune et de ses environs, il serait aujourd'hui souhaitable de pouvoir bénéficier d'un deuxième médecin généraliste. Le coût des travaux se monte à 258644 € HT duquel il faut déduire la subvention de la F.D.E. soit 13440 € et la réserve parlementaire de Monsieur LEFAIT pour un montant de 10000 €.

Contact : Docteur FATOOHI	03.21.39.17.80
Infirmiers libéraux	03.21.95.02.43
Psychologue	06.67.99.55.85



06.06.2017 16:37





## 01•06•2017 || ◀ LOCAL DES CARABINIERS DE MARTHES (LE RUPRO)

L'ancienne bascule à betteraves abrite l'association des carabiniers de Marthes et sur le plan esthétique, on ne peut pas dire qu'elle relevait le décor de cette belle place du Rietz.

Avec l'aide du Département, la commune a décidé de rénover et de transformer radicalement ce bâtiment en engageant d'importants travaux à savoir :

- la partie surélevée a été ramenée au niveau du sol
- une toiture a été posée sur l'ancienne plateforme non étanche
- des fenêtres et des portes PVC ont été installées
- une chape a été coulée et un carrelage a été posé
- une isolation par l'extérieur et un enduit sont venus parachever ce bâtiment

Tous ces travaux sont le résultat d'une coopération avec le Lycée Professionnel de Lumbres, les services techniques de la commune et le club des carabiniers de Marthes.

Nos employés ont pris en charge la pose de la toiture et ont travaillé de concert avec les formateurs et les élèves du Lycée.

Le club des carabiniers de Marthes s'est chargé de l'aménagement intérieur.

Le coût de ces travaux se montent à 23624 euros duquel il faut déduire la subvention du Département d'un montant de 5906 euros.

Ce bâtiment associé au terrain multi-sport totalement remis en état et le château d'eau repeint par Noréade donne désormais, à la place du Rietz, une très belle allure.

La commune remercie chaleureusement les élèves et les professeurs du lycée professionnel de Lumbres pour cette belle réalisation ainsi que le Conseil Départemental.



En juin 2017, un échafaudage a été installé sur la tour de l'église et le chantier école de l'A.P.R.T. (Association de promotion et reconnaissance par le travail) a pris possession des lieux. Prévus pour un an, ces travaux consistent principalement au déjointoiement des pierres, au remplacement de celles les plus abimées et au rejointoiement avec un mortier à base de chaux. La flèche et la tour sont achevées et l'équipe s'attaque désormais à l'ensemble des murs. Composée de 8 personnes demandeurs d'emploi et d'un instructeur, ces jeunes de moins de 25 ans sont suivis par les structures de l'association. Le but est de les réintroduire dans le monde du travail, leur faire apprendre et découvrir un métier (celui de la pierre) et leur trouver des formations, la finalité étant de leur permettre de décrocher un emploi à l'issue de ce chantier. La commune prend en charge une partie de la main d'œuvre, le coût de l'échafaudage, les fournitures (pierres, sables, mortier, etc) soit 114000 euros. Le chantier école fonctionne avec des financements du Département, de l'Etat Français et de l'Europe. Il était urgent d'agir sur ce bâtiment dont certaines pierres menaçaient de tomber à tout moment. Il faudra penser ensuite à celles de Crecques et de Marthes qui présentent les mêmes problèmes. Quelle que soit la destination que nous allons donner à ces édifices dans l'avenir, il fallait intervenir si l'on veut conserver ces bâtiments en bon état. Ils sont notre richesse patrimoniale et représentent la mémoire de nos trois villages avant leur regroupement en 1822.







## 09 • 2017 || ◀ RENOVIATION DE LA PLACE

Dans un village où la municipalité se bat chaque jour pour lui conserver tout son éclat, il était important que la place historique de Mametz soit remise en état. En effet, le revêtement avait beaucoup souffert et disons le clairement cette place n'avait plus beaucoup d'allure.

La commune a fait appel au service du C.A.U.E. (*conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement*) financé par le Département pour obtenir de leur paysagiste un projet d'aménagement le plus esthétique possible. L'étude a donc été confiée au cabinet Gaëlle NEVEU qui a rendu un rapport très détaillé comprenant un plan, le détail des matériaux à utiliser ainsi que les plantations recommandées.

Nous avons également pris contact avec ENEDIS car le transformateur sur cette place était en piteux état. Ils ont pris en charge la rénovation de ce bâtiment avec la pose d'un enduit.

Après un appel d'offres, la société BAUDE-BILLET a été retenue pour entreprendre ce chantier qui comprenait :

- le remplacement de l'ancien bitume par un béton désactivé de deux couleurs
- le remplacement de la borduration par des bordures en granit
- la réalisation en pavés de 10 places de parking plus une pour les handicapés
- la pose de mobilier urbain (bacs à fleurs, bancs, poubelles)
- la réalisation d'espaces fleuris.

Le montant de ces travaux s'élève à 66432 euros HT duquel il faut déduire la subvention du Département pour 22449 euros et l'enveloppe parlementaire du sénateur Jean-Marie Vanlerenberghe pour un montant de 5000 euros.





### 06•2017 || ◀ RENOVIATION DE LA TOITURE DU LOCAL DE LA PECHE

Le toit du local a été remplacé pour un montant de 1153 euros



### 10•2017 || ◀ RENOVIATION DU CALVAIRE

Monsieur Leclerc, qui s'occupe chaque année du fleurissement du calvaire à l'entrée de Mametz, a entrepris de repeindre le Christ et la Croix. Les services techniques lui ont fourni la peinture et l'échafaudage. La commune le remercie chaleureusement pour cette magnifique réalisation et pour l'entretien de cet espace fleuri à l'entrée du village.

### 08•2017 || ◀ L'ANCIEN PRESBYTERE DE MAMETZ

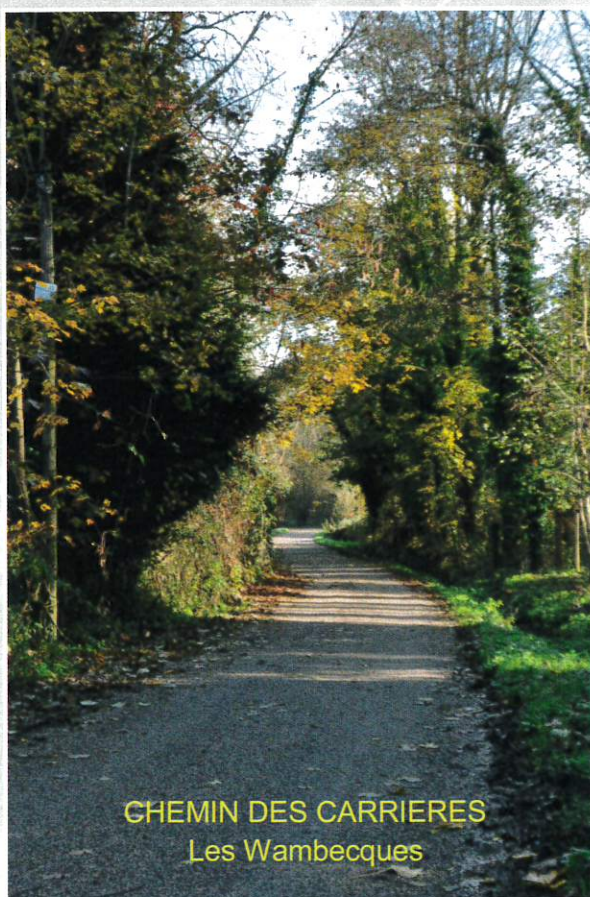
Le mur d'enceinte de l'ancien presbytère de Mametz s'est effondré, heureusement sans faire de victimes ni de dégâts majeurs. Aidés par les services de la CAPSO, les employés communaux ont démonté totalement le reste du mur et le bâtiment qui menaçait également de s'écrouler. Suite à ces démolitions, une clôture, un portillon, un trottoir et une pelouse ont été installés pour améliorer cet immeuble qui abrite deux logements.



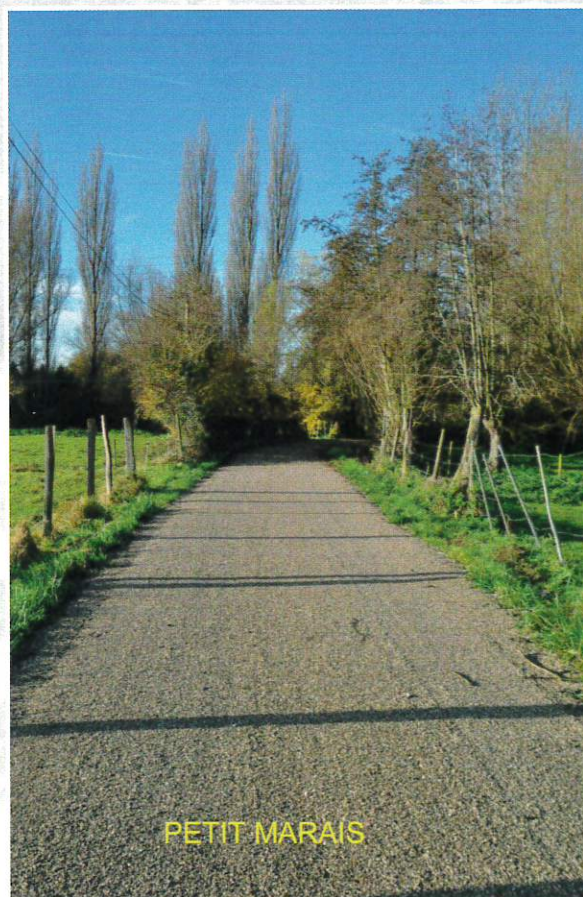




**10•2017** || ◀ **RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DU CHÂTEAU D'EAU**  
(Coût de l'opération prise en charge par NOREADE :232.000 €)



**CHEMIN DES CARRIERES**  
Les Wambecques



**PETIT MARAIS**

**10•2017** || ◀ **REMISE EN ETAT DE CHEMINS COMMUNAUX**  
Carrieres, Petit Marais et deux chemins ruraux adjacents à la rue d'Enguinegatte



## 10•2017 || ◀ DEBUT DES TRAVAUX POUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Trois armoires ont été installées dans la commune rue de la Gare, grand rue et place du Rietz. Elles sont les prémices d'un grand chantier qui s'étendra sur trois ans et qui permettra de disposer de la fibre optique à domicile à l'horizon 2018/2019.

Le Département du Pas-de-Calais a décidé de s'associer au Département du Nord et de la Région pour créer une structure chargée du déploiement du Très Haut Débit par fibre optique afin de réduire la fracture numérique : il s'agit du Syndicat Mixte « **La Fibre Numérique 59/62** ».

Le 9 février 2017 a eu lieu à Mametz la 1<sup>ère</sup> conférence des maires et maires délégués de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO). Sous la présidence de M. François DECOSTER, maire de Saint-Omer, les 53 communes ont pu assister à la présentation du projet de déploiement du très haut débit sur leurs territoires. A cette occasion, Christophe COULON, Président du Syndicat mixte « La Fibre Numérique 59 62 », maître d'ouvrage des déploiements, s'est félicité de la signature de la 1<sup>ère</sup> convention financière entre la CAPSO et le Syndicat mixte.



Rappel : Pour les non-initiés, un raccordement « fibre optique » pourra vous faire bénéficier de nombreux services (télévision, accès internet rapide, téléchargement, etc). Pour les foyers non raccordés à ce jour, il est important d'accepter un raccordement à la fibre optique. Celui-ci sera gratuit et il vous permettra de donner une plus-value à votre logement.



# NOS TRAVAUX A VENIR

## 01•2018 || ◀ PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC



Grâce à une subvention de 96187 euros de la Fédération Départementale de l'Énergie (FDE) et 8868 euros C.E.E. (certificat d'économie énergie), la commune va procéder au remplacement complet de l'éclairage public pour passer l'ensemble des luminaires en LED. Le montant des travaux se monte à 149227 euros HT et la FDE va nous octroyer un prêt de 100000 euros à taux zéro. Ces travaux nous permettront d'économiser plus de 70 % d'énergie.

## 07•2018 || ◀ TROTTOIRS - RESEAU PLUVIAL - ROUTE HORS GEL

Si le Département retient Mametz en 2018 pour son programme M.M.U. (Maintenance en milieu urbain) pour la portion de la Départementale 157 qui va de l'entrée de Mametz (en venant d'Aire/Lys) jusque n°21 c'est-à-dire un peu au-dessus de la rue du Château, d'importants travaux seront engagés sur ce tronçon. Ils consisteront à refaire en totalité la route en la mettant hors gel, en réalisant un réseau d'eau pluviale et en posant une borduration et des trottoirs. Le Département prend en charge la réfection de la voie, finance une partie des trottoirs et 50 % du réseau pluvial. La commune n'a pas été retenue en 2017 et nous espérons l'être cette année car la route a été fortement endommagée avec les travaux de Noréade en 2016. Les riverains se plaignent à juste titre des nuisances sonores générées par le passage de semi-remorques sur une voie cabossée.



## 06•2018 || ◀ TRAVAUX A L'EGLISE DE CRECQUES



Le chantier école de l'APRT démarré en juin 2017 sur l'église de Mametz devrait continuer sur celle de Crecques. Il est urgent d'intervenir sur le clocher et sur la partie arrière qui abrite la sacristie. Certains pourront dire que l'on consacre de l'argent pour des bâtiments qui reçoivent une messe par mois mais c'est la mémoire de notre village, c'est le patrimoine de notre commune. Nos anciens se sont saignés pour construire ces édifices et nous, d'un simple coup de godet, nous réduirions à néant tous les efforts de nos ancêtres. Même si dans un avenir lointain, cet édifice est désacralisé, il subsistera et il est important d'entamer aujourd'hui ces travaux avant qu'il ne soit trop tard pour lui redonner une nouvelle jeunesse.

Au terme de ces chantiers de rénovation, les Mametziens seront fiers de mettre en avant ces trois beaux édifices.



# NOS COMMERCES & SERVICES



En mai 2017, Charlotte a ouvert son salon de toilettage pour chiens et chats FRIPOUILLE & Co 9, rue de la Plaine au hameau de Marthes.

Toiletteuse diplômée, elle reçoit sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures et le mercredi de 9 heures à midi.

Prestations d'un toilettéur professionnel :  
Coupe ciseaux,  
Bain brushing,  
Tonte petit, moyen et grand chien, et chats  
Épilations

**TELEPHONE 03.21.38.03.02**  
charlotte@fripouilleetco.fr

## 05•2017 || ◀ TOILETTAGE POUR CHATS ET CHIENS



## 10•2017 || ◀ NOUVEAU POINT DE VENTE AUX ENFANTS A AUCHY LES MINES

La boucherie-charcuterie traiteur Aux Enfants a ouvert son deuxième magasin. Et prévoit d'en ouvrir un troisième d'ici un an et demi. Le concept : allier boucherie, fromagerie et primeur. Avec comme fil rouge, le plaisir et la qualité. Le local de 630 m<sup>2</sup> est sorti de terre sur la zone commerciale en face de Carrefour à Auchy-les-Mines. Il accueillera en outre un espace restauration de quarante-cinq couverts « pour sublimer la matière première ». François-Régis Ducoulombier y tient : « Une assiette doit avoir de la conversation ». Donnant sur la cuisine ouverte, il y aura aussi un coin snacking où le patron d'Aux Enfants se fait une joie de proposer un vrai jambon beurre, avec jambon maison et beurre en motte : « C'est simple comme tout, mais on n'en trouve plus ». (extrait Voix du Nord)

**Important : Toute la fabrication pour ce nouveau point de vente est faite à Mametz**



# NOS FETES & CEREMONIES



## 10•09•2017 || ◀ DUCASSE DE MAMETZ - FETE DE LA BIERE

Pour rompre avec le traditionnel cochon grillé, la municipalité a souhaité changer de thème en adoptant pour la ducasse de septembre celui de la fête de la bière. Un excellent orchestre belge « Die Kamaraden » est venu animer cet après-midi avec les morceaux classiques d'une fête de la bière, mais également, des chansons actuelles qui ont créé une excellente ambiance parmi tous les convives.

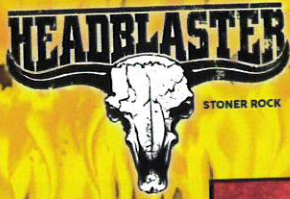
Les musiciens ont également surpris toute l'assemblée avec leurs traditionnels et réguliers « PROSIT » et leur facilité (et rapidité) à vider un demi de bière !

Le comité des Fêtes réfléchit déjà à la prochaine édition afin de choisir un autre thème.



**FESTIVAL  
HARD et MÉTAL**  
MAMETZ (62)

**2 septembre**



HEAVY MÉLODIQUE



HARD ROCK

**MAMETZ (62)**

**02•09•2017** || ◀ **CONCERT METAL A LA SALLE PAROISSIALE**

Comme chaque année, Jérôme LECIGNE a organisé son festival Hard et Métal à la salle paroissiale. Félicitations pour son action bénévole et passionnée.



**2017** || ◀ **LES ILLUMINATIONS DE NOEL**



**2017** || ◀ **LES MAISONS FLEURIES**



**06•05•2017** || ◀ **LES MEDAILLES DU TRAVAIL**





**09.02.2017 || ◀ CAPSO : 1<sup>e</sup> CONFERENCE DES MAIRES DE LA CAPSO A MAMETZ**

Mametz a eu l'honneur d'avoir été choisi pour accueillir la première conférence des maires de la CAPSO au cours de laquelle une convention pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire de l'intercommunalité a été signée entre François Decoster Président de la CAPSO et Christophe COULON Président du Syndicat Mixte « La Fibre Numérique 59/62 ».



**25.05.2017 || ◀ LE GEAI DE MARTHES**

Très belle réussite du brevet cyclo, du parcours VTT et de la marche. En tout, 300 participants.

S'en est suivi un repas champêtre sur cette magnifique place du Rietz. Félicitations aux carabiniers de Marthes pour l'organisation générale et à Jean-Pierre POTIER pour le brevet cyclo.

**30.04.2017 || ◀**

**2e COURSE DE CAISSES A SAVON**







04•06•2017 || ◀ LA BROCANTE : 300 Exposants pour l'édition 2017



Tous les volontaires Mameziens



22•06•2017 || ◀ CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME



13•07•2017 || ◀ FEU D'ARTIFICE





**14•07•2017** || ◀ **INTERVILLAGES A GUARBECQUE** : Après trois années où l'équipe Mamezienne est revenue vainqueur, en 2017 nous avons mordu la poussière en finissant 3e



**29•10•2017** || ◀

**REPAS DES AINES**

Après les années 40-50, la période hippie a été retenue par le Conseil pour accueillir les 200 convives. Les doyens de cet après-midi dansant étaient, cette année, Madame Berthe SAISON et Monsieur Gaston COCQUEMPOT. Les élus ont repris en chœur les chansons emblématiques de cette époque comme « Wight is Wight », « C'est une maison bleue », etc.

**8-9-10•12•2017** || ◀ **MARCHE DE NOEL DU CLUB COUTURE**



25 artisans exposant leur production ont été réunis à la salle du Millénium pour trois jours. Malgré le temps neigeux, nombre de Mametziens et d'habitants des communes voisines se sont déplacés pour ce rendez-vous annuel attendu de tous.



# NOS ACTIONS CULTURELLES



## 23/24•09•2017 || ◀ EXPOSITION PEINTURE « LA RENTREE DES ARTISTES »

C'est une exposition de grande qualité que nous ont concocté Melle DEVIGNES et M. LEGRIS. Après un travail de communication remarquable, ces deux responsables ont pu regrouper plus de 30 artistes et près de 300 œuvres à la salle du Millénium.

La commune les remercie ainsi que tous les participants en leur disant « à l'année prochaine ».

L'édition 2018 aura lieu le samedi 22 et le dimanche 23 septembre à la salle du Millénium.





### 26•04•2017 || ◀ EXPOSITION « MAMETZ L'HISTOIRE A MA PORTE »

A l'occasion de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Pays d'Art et d'Histoire a réalisé une vingtaine de panneaux reprenant les éléments remarquables de notre commune dans des thèmes tels que le patrimoine religieux, agricole, industriel, ferroviaire, artisanal, commercial, communal et l'habitat. Cette exposition installée en mairie est restée en place pendant un mois. La commune de Mametz remercie le Pays d'Art et d'Histoire, notamment Maxence WATEL, jeune Mametzien passionné par l'histoire de son village

### 26•08•2017 || ◀ MUSIQUE EN JARDIN

La commune d'Aire sur la Lys a délocalisé un de ses concerts de « Musique en Jardin » chez Daniel FAUCON impasse de la Gare. Au programme, une randonnée dans l'après-midi pour découvrir notre belle commune puis un rendez-vous en pleine nature avec un orchestre de jazz. En soirée, un concert dans le magnifique jardin de notre hôte qui a réuni et enchanté plus de 350 personnes.







14•10•2017 || ◀ SOIREE CABARET AVEC CLAUDE CAMPAGNE

Grâce au budget culture de la CAPSO et la collaboration de l'association « A travers champs », la commune a pu bénéficier d'un récital de grande qualité en accueillant Claude CAMPAGNE et son accompagnateur au synthé et à l'accordéon. Pendant cette agréable soirée, le chanteur a interprété des chansons issues du répertoire de Brel, Ferrat, Ferré, Bécaud, Delpech, etc.





# NOTRE SOLIDARITE

**L'ŒUR D'ESPOIR**  
**POUR AYDEN**  
**CONCERT**  
**COLLECTE DE FONDS**

**Dimanche 29 janvier 2017**  
**13h30-19h**

**SALLE DU MILLENIUM**  
**MAMETZ**

**Restauration sur place**  
 Entrée : 6 euros (enfants 3 euros)  
 Merci à la mairie de Mametz pour le prêt de la salle ainsi qu'à tous les bénévoles qui participent.

Seront également présents la magnifique troupe de hip-hop "l'association B.U School" ainsi que d'autres surprises...

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE  
**LAURETTE GOUBELLE**  
 Chante Piaf et variété française

**CLUCLO DE MERVILLE**  
 Chante Claude François

**RICHARD DELP**  
 Chante Michel Dupuch

**LE CH'TI BOURVIL**  
 Chante Bourvil



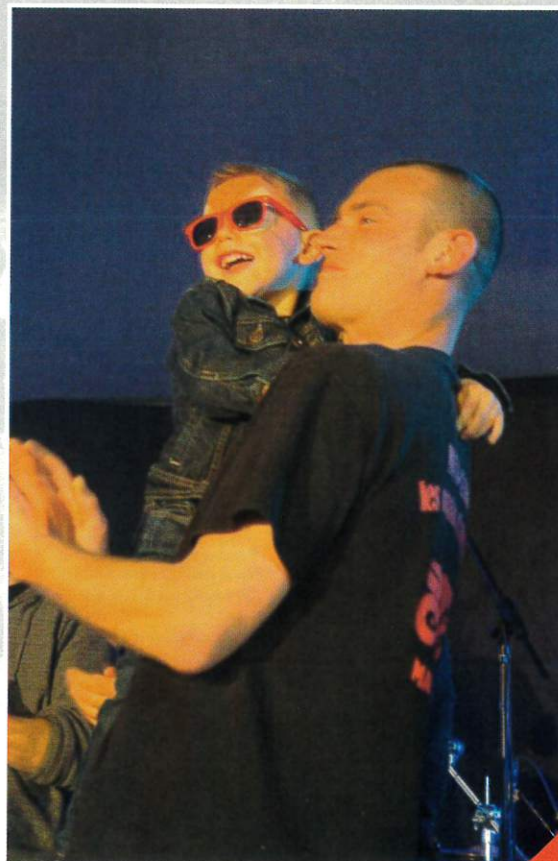

## 29•01•2017 || ◀ ACTION EN FAVEUR D'AYDEN

Les gérants du camping du château ont lancé une action en faveur du petit Ayden âgé de 2 ans atteint d'une maladie rare, le but étant de récolter des fonds pour pouvoir l'opérer aux Etats-Unis. Plusieurs artistes sont venus se produire gracieusement à la salle du Millénium. 4600 euros ont été remis à l'association « Lueur d'espoir ». Malheureusement, l'état du petit Ayden n'a pu permettre au professeur Américain de l'opérer. Les fonds ont été versés pour la recherche sur cette maladie orpheline.

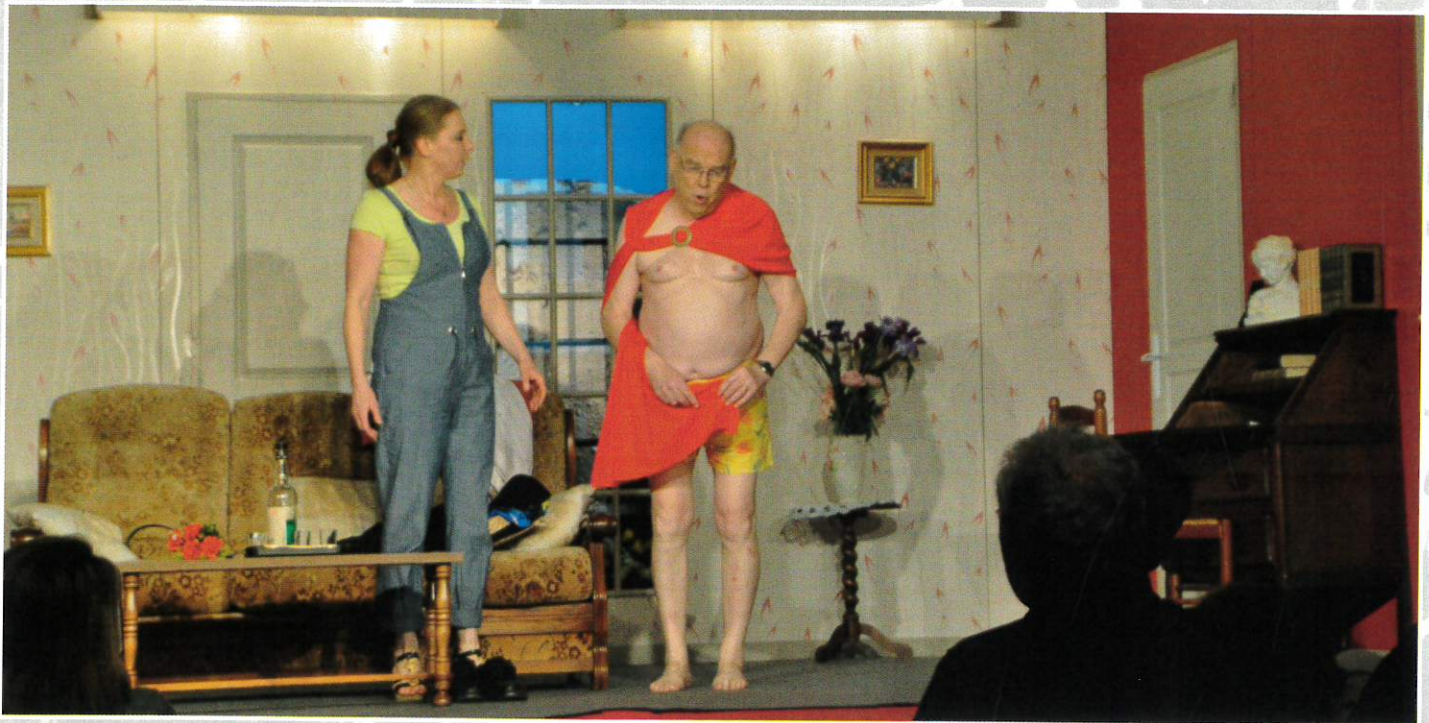


## 08•04•2017 || ◀ ACTION EN FAVEUR D'AXEL

Bel élan de solidarité au profit d'un membre actif du club de motards « Les copains d'abord » pour lui permettre d'adapter son logement au handicap de son petit Axel handicapé moteur. Initié par Stéphane Charlet, plusieurs associations Mameziennes se sont données la main pour organiser une randonnée moto, une marche, un parcours VTT et une animation « foot ». 8500 € ont pu ainsi être collectés. Merci à vous tous. La solidarité n'est pas un vain mot à Mametz.







04•02•2017 || ◀ THEATRE AU PROFIT DU CCAS



25•03•2017 || ◀ SOIREE AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

L'antenne départementale d'Etaples a choisi Mametz pour organiser un concert au profit des Restos du Cœur. L'orchestre « Les Ronds d'Flans » a animé cette soirée sous le signe des standards de la chanson française interprétés à leur manière. Tous les volontaires de l'antenne de Théroutte ont été mis à l'honneur pendant ce spectacle.

Actions des élèves du lycée d'Aire sur la Lys au profit d'une école de Madagascar



11•03•2017 || ◀ CONCERT HUMANITAIRE « ON A MARCHE SUR LA TERRE »





**11•11•2017** || ◀ **CONCERT POUR LES ENFANTS AUTISTES**  
**ASSOCIATION « ECOUTE TON COEUR »**

Chaque année, Julien BOUCHEZ, Mametzien et membre de l'association organise un concert « Ecoute ton cœur de Rocker » à la salle du Millénium au mois de Novembre. Tous les fonds sont reversés à l'association qui se bat en faveur des enfants autistes. Lors de l'édition de 2017, figuraient au programme trois groupes qui ont repris successivement les succès des groupes **QUEEN**, **METALLICA** et **ACDC**. Ce programme a enchanté le public qui s'est déplacé en nombre puisque l'association a compté 470 entrées. Félicitations à Julien et merci aux groupes, venus jouer bénévolement ainsi qu'à LC sonorisation.



# ACTION SOCIALE



## Ma vie n'a pas de prix...

Chaque ménage, âgé de 65 ans et plus, se verra remettre début 2018 une « **Boîte Santé** » à placer dans son réfrigérateur et une carte de coordination de soins.

L'idée première de ce dispositif initié par la C.A.P.S.O. est de :

- faciliter la prise en charge des patients lors d'intervention des services d'urgence (Pompiers, SAMU, SMUR)
- d'améliorer la continuité des soins et le suivi de vos traitements.

Composé d'un formulaire reprenant des renseignements personnels, il comprend surtout des données relatives à votre santé (antécédents médicaux, allergies...). Ce document est à compléter et à actualiser régulièrement. Il permet de limiter les séquelles consécutives à un problème de santé, grâce à une prise en charge adaptée, voire à vous sauver la vie ! Son existence est signalée aux Secours en apposant au dos de votre porte d'entrée de domicile un petit autocollant.

Cette boîte est accompagnée d'une carte reprenant les coordonnées d'une personne de confiance et de l'ensemble de vos professionnels de santé.

En ce début d'année, un élu se présentera à votre domicile pour vous déposer ce kit.

Si vous éprouvez des difficultés pour compléter les informations demandées, n'hésitez pas à nous solliciter.

Contactez alors la Mairie pour obtenir le passage d'un membre du C.C.A.S qui vous aidera à compléter les documents remis.

## Une visite de courtoisie...



L'équipe C.C.A.S a décidé de rendre visite à l'ensemble des bénéficiaires de l'A.P.A de notre Commune au cours du premier trimestre de cette année. Ce temps se veut avant tout convivial. Il est l'occasion pour vous d'échanger avec un membre de l'équipe et de briser pour un moment la solitude que vous éprouvez du fait de votre dépendance vous confinant à votre domicile et vous isolant des autres.

► Si vous n'êtes pas bénéficiaire de l' A.P.A. mais que vous êtes seul, handicapé ou malade et que vous souhaitez un passage chez vous, faites vous connaître en Mairie et nous organiserons une visite à votre domicile.



# LE CIVISME

## L'affaire de tous



### N'ENFUMEZ PAS VOS VOISINS

Vous avez la chance de bénéficier d'une déchetterie à Aire sur la Lys pour déposer vos déchets verts donc ne les brûlez pas dans votre jardin.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbe, résidus de taille ou élagage) par les particuliers sur leur propriété est interdit pour des raisons de sécurité et de salubrité publique et pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

Il est formellement interdit de brûler toutes les matières plastiques, pneus ou tous produits dérivés du pétrole afin de ne pas gêner le voisinage et l'environnement.

### LES DEJECTIONS CANINES

Au cours de vos promenades avec votre animal de compagnie, n'oubliez pas de ramasser ses déjections.

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique. Lors des promenades, les chiens doivent être tenus en laisse obligatoirement.



### L'ELAGAGE DES HAIES

Conformément à la réglementation en vigueur, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées de manière à ce que la végétation ne gêne pas le passage des piétons, et que les branches ne touchent pas les câbles électriques ou téléphoniques.



### LES DISTANCES DES PLANTATIONS

Source classique de conflits entre voisins, les distances de plantation sont à respecter impérativement : les arbres de plus de 2 mètres doivent être plantés au moins à 2 mètres de la limite de propriété (art.672 du code civil) et à la distance d'un demi mètre pour les autres plantations.



### LES TROTTOIRS ET LES CANIVEAUX

En vue de préserver votre cadre de vie, il est de la responsabilité de chaque riverain de maintenir en état de propreté trottoirs et caniveaux face à son domicile. En cas de neige ou verglas, vous êtes tenus de balayer la neige ou jeter du sel afin d'éviter toute chute d'un piéton. Ne poussez pas votre dépôt chez le voisin !!





## LES NUISANCES SONORES :

Bruits de voisinage, scooters, aboiements... le bruit est une véritable « pollution sonore ». Chacun se doit de respecter un minimum de précautions. Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. En cas de festivités, prévenez vos voisins. L'usage des pétards et feux d'artifice est interdit après 22h.



## LES EXCES DE VITESSE !!!

La CAPSO met à disposition des communes un radar pédagogique.

Suite aux pétitions des riverains des « rue du stade » et « rue du moulin », et avec l'assistance des services techniques de la commune, ce radar a été installé pendant 1 mois.



*Les résultats ne sont pas satisfaisants*

**ATTENTION A LA REPRESSION !!**



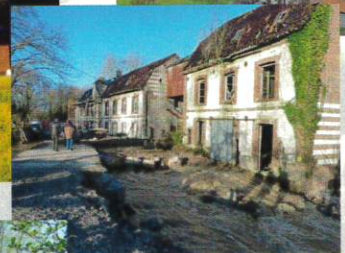
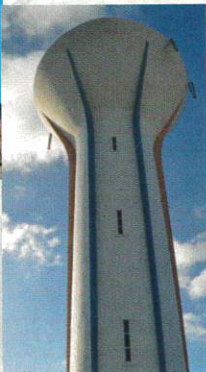
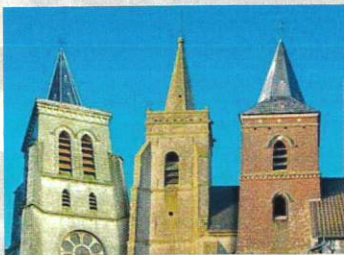
01•06•2017 || ◀ OPERATION PAS DE CALAIS PROPRE



NOTRE JEU

# LE GRAND JEU DU BULLETIN MUNICIPAL

## MAMETZ A LA LOUP E

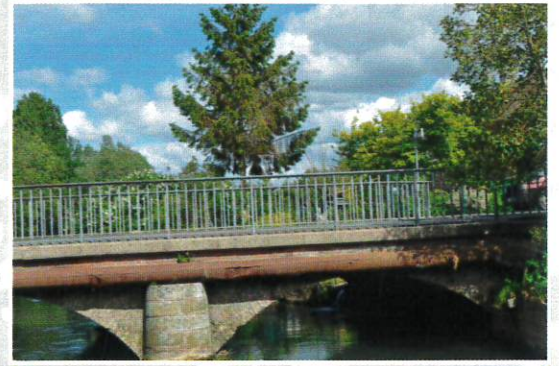




# Première partie: Se repérer dans Mametz



Où se situe t-on ?



De quel pont s'agit-il ?



Quel bâtiment aperçoit-on en arrière plan ?



Où se situe t-on ?



Laquelle de nos 3 églises aperçoit on ?



Où se situe t-on ?





# Deuxième partie: repérer des éléments



A quelle adresse se situe ce bâtiment ?



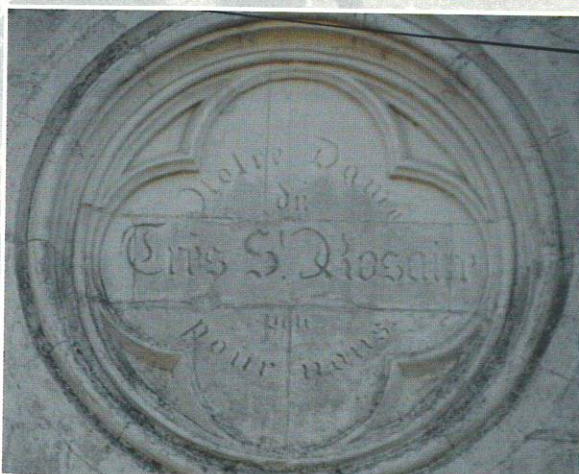
Où se trouve cette plaquette ?  
Qu'indique t-elle ?



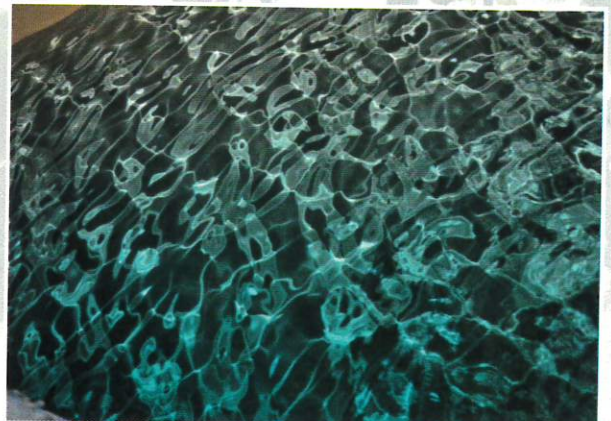
Où se trouve cette plaque métallique ?



Où se trouve ce tableau ?



Où se trouve ce monument culturel ?



Que représente cette image ?








































# TROISIEME PARTIE

## QUESTION SUBSIDIAIRE

VOICI LES PHOTOS DE VOS ELUS MUNICIPAUX PRISES EN BAS AGE  
 A VOUS DE LES RECONNAITRE EN REPORTANT LA LETTRE A COTE DE LA PHOTO

								
								
								
<b>A</b> B. WALLLE	<b>B</b> J.F. HESSEL	<b>C</b> V. LEVECQUE-	<b>D</b> N. CADEZ	<b>E</b> D. MAES	<b>F</b> E. REANT	<b>G</b> S. CHEVALIER	<b>H</b> L. LALOUX	<b>I</b> V. DEPRET
								
<b>J</b> J. DELMAIRE	<b>K</b> B. DUCROCQ	<b>L</b> M. BAUELLE	<b>M</b> S. PAYEN	<b>N</b> J.P. POTIER	<b>O</b> I. SCHOENDORF	<b>P</b> H. CREPIN	<b>Q</b> S. COLIN	<b>R</b> D. GOZET

N'OUBLIEZ DE COMPLETER CI-DESSOUS :

NOM/Prénom .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**1e PRIX : 1 BON D'ACHAT DE 30 € VALABLE CHEZ LES COMMERCANTS MAMETZIENS**  
**2e PRIX : 1 BOUTEILLE DE CHAMPAGNE**

**3e PRIX : 1 BON D'ACHAT DE 10 € VALABLE CHEZ LES COMMERCANTS MAMETZIENS**

Bulletin à déposer en mairie pour le 3 février 2018 à 12 heures dernier délai  
 En cas d'égalité, il sera procédé à un tirage au sort - 1 bulletin par famille





NOTRE JEUNESSE





Comme chaque année, la Sauvagine a accueilli une myriade de jeunes Mametziens tout excités de participer à cette chasse aux Œufs. C'est 3000 œufs et 6 grosses poules en chocolat qui ont trouvé preneurs sur le pourtour de l'étang ou dans l'espace pique-nique. Rendez-vous le 15 avril 2018.



14•07•2017 || ◀ LES JEUX DU 14 JUILLET

Avec l'aide des membres de l'APE , de parents volontaires et d'élus, les jeunes Mametziens ont été accueillis à la salle du Millénium pour participer à de nombreux jeux traditionnels et gagner quelques piécettes



# NOTRE ECOLE

« Il se passe toujours quelque chose à l'école des tilleuls ! » ...

Notre établissement accueille **230 élèves** répartis sur neuf classes de la TPS au CM2.



Enseignant(e)s	Classes	Nombre d'élèves
M. Lelièvre	TPS PS	27
Mme Desse	PS MS	26
Mme Crogiez	GS	22
Mme Peckeu	CP	26
Mme Petitprez/Mme Lemaître	CP CE1	22
Mme François/Mme Lemaître	CE1	25
M. Robilliard	CE2	27
M. Everaère/Mme Dicque	CM1	26
M. Verline	CM2	30

Je m'appelle Fabrien EVERAERE et je remplace Dominique LEBRUN-VANDEWALLE, directeur depuis de nombreuses années, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la lui souhaitons heureuse et nous le savons déjà bien occupé !

En 2017, nous avons mis en place **un site internet** qui connaît déjà une belle fréquentation : <http://ecolemametz.etab.ac-lille.fr>. Toute l'école a participé à l'opération « Nettoyons la Nature » et les plus grands, au Cross du collège ainsi qu'au Cross de l'école.

Nous sommes allés au cinéma à Saint-Omer grâce à l'APE : *quel joli cadeau de Noël !*

**L'éducation au développement durable est une de nos priorités** : des nichoirs et un hôtel à insectes ont pris place dans le jardin pédagogique, le poulailler a vu s'installer ses premiers occupants et les animations du centre de tri nous ont permis de mettre nos pratiques de tri des déchets à jour. C'est dans ce contexte que nous espérons envoyer deux classes en séjour « environnement » à Wormhout.

L'année 2018 sera encore riche en **projets et sorties** :

- ▶ **La natation** : les séances vont se poursuivre au complexe aquatique Aqualys.
- ▶ **Les randonnées « cyclo »** pour les CM.
- ▶ **Des représentations « Barcarolle » ou « Area »** : avec « Moustache » pour le cycle 2, « Louis XIV et ses arts » pour le cycle 3, « l'os du cœur » pour les CE2 et enfin les CM iront voir « Echo souterrain ».
- ▶ **Le petit déjeuner à l'école sera reconduit.**
- ▶ **Les trois chorales de cycle de l'école** ont repris leurs répétitions.
- ▶ **L'opération « école fleurie »** est lancée, avec l'OCCE.



► **Un partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire** a vu le jour : un projet sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale pour les CM2 et un projet « les 3 Eglises de Mametz » en commun pour les 3 classes de CE1, CE2 et CM1. Les classes de maternelle participeront de nouveau à la « semaine de l'école maternelle » (portes ouvertes pour TPS/PS et ateliers avec les parents pour PS/MS et GS).

► Enfin, toutes les classes se rendront en voyage de fin d'année...

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui rendent ces projets possibles : les enseignant(e)s, la municipalité, l'APE, les partenaires et les parents.

Au nom de l'équipe éducative et des élèves, je vous souhaite une excellente année 2018 !

**Fabien EVERAERE, directeur.**



Depuis la rentrée de septembre, les élèves de CE2 se sont investis dans un **projet original** : **la construction d'un poulailler**. Ils ont recyclé des palettes de bois et « bricolé comme Papa » afin de dresser les murs et d'aménager l'intérieur avec pondoires et perchoirs. Quelques volatiles seront accueillis et nourris grâce aux restes de la cantine. Ce projet permettra d'approfondir les thèmes du recyclage des déchets et d'éveiller au gâchis alimentaire.



# VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

## || ◀ ECOLE



La fin d'année scolaire a été marquée par le départ de Monsieur Dominique LEBRUN-VANDEWALLE qui a fait valoir ses droits à la retraite. Instituteur à Marthes puis directeur de notre Ecole des Tilleuls, nous garderons de lui l'image d'un homme assurant avec conviction et rigueur ses missions.

Nous le remercions pour ces années de collaboration et lui souhaitons de profiter pleinement de ce temps de repos !

Pour lui succéder, nous avons accueilli en septembre dernier Monsieur Fabien EVERAERE qui occupait précédemment le poste de direction de l'Ecole de Théroüanne.

Bienvenue à Mamez à l'école des tilleuls. Nous comptons sur lui pour poursuivre le développement de notre établissement scolaire et contribuer ainsi à son rayonnement.

## || ◀ TRANSPORT SCOLAIRE



Depuis Septembre 2017, la compétence « Transport Scolaire » appartient à la CAPSO. La Commune continue d'organiser le transport avec la Société Inglard d'Aire sur la Lys – par délégation de service.

► Les familles de Marthes et Crecques dont un enfant est susceptible de prendre le bus très ponctuellement sont priées de se faire connaître en Mairie afin qu'il soit inscrit sur la liste transmise au Service « Transport » de la CAPSO. A défaut, à compter du 1er Février 2018, il ne sera plus autorisé à utiliser le transport.



## || ◀ RESTAURATION SCOLAIRE



Corinne De Sainte Mareville est notre responsable « Cantine ». Elle est chargée de la préparation des tables et du repas de même que du service. Elle est épaulée dans sa mission par l'ensemble des agents recrutés pour l'Ecole.

Pour que l'enfant prenne son repas, les familles doivent impérativement avoir réservé (remise des tickets avec nom et date le vendredi matin au plus tard pour la semaine suivante dans les paniers présents dans chaque classe).

Pour rappel et conformément au règlement, tout repas commandé est un repas payé.

## || ◀ ACCUEIL PERISCOLAIRE



L'ensemble des agents périscolaires, par roulement, accueille les enfants hors temps scolaire. Ces moments sont l'occasion d'un moment de détente (jeux variés à disposition) ou de travail selon les enfants.

En effet, à partir du CP, une étude surveillée est proposée les lundi et jeudi soir permettant aux enfants de faire leur travail en bénéficiant de l'encadrement d'un agent.

## || ◀ RESERVATIONS « CANTINE » et INSCRIPTIONS « GARDERIE »



Cécile Zobel est notre responsable de régie. Elle assure la vente des carnets de tickets « cantine et garderie » les mardi, jeudi et vendredi de 17 à 18 H sur le lieu de garderie.

► Ce système de vente par tickets devrait disparaître en 2018 pour être remplacé par une gestion informatisée.

Grâce à une simple connexion internet via le site de la Mairie, à toute heure, tous les jours et de votre domicile, vous allez pouvoir réserver les repas de vos enfants et l'inscription en garderie de même que régler le montant de la dépense – Le logiciel vous permettra de gérer sur une semaine au minimum ou bien davantage si vous le souhaitez.

Si vous ne disposez pas d'équipement informatique ou d'une carte de crédit, les réservations et inscriptions pourront se faire auprès de Cécile, aux jours et horaires habituels. Le paiement en espèces ou chèque est alors toujours possible.

**Attention** : Le vendredi à 15H, le logiciel sera bloqué pour les réservations de repas de la semaine suivante. En garderie, les inscriptions seront à réaliser au plus tard la veille pour 11H.

Nous vous conseillons donc d'être dans l'anticipation afin de vous éviter des soucis.



## || ◀ ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



### Compositions du bureau :

Fabienne BOUTON (Présidente), Edith NOURRY (Vice-présidente déléguée),  
Aurélié MASSENOT (Trésorière), Emilie LEFEBVRE (Trésorière Adjointe),  
Cindy VERBRUGGHE (Secrétaire), Hélène BARROIS (Secrétaire Adjointe)

Comme chaque année, le bulletin municipal est un moyen de communication supplémentaire, nous permettant de vous énumérer nos actions déjà réalisées et celles programmées pour l'année scolaire 2017/2018. La dernière en date a été celle qui a permis d'offrir à chaque enfant, donc huit classes, une place de cinéma pour leur cadeau de Noël ainsi qu'une friandise. Cependant pour les TPS (toute petite section) et PS (petite section), le Père Noël a apporté des cadeaux pour la classe.

Merci à la Municipalité de sa confiance, de son soutien, de la gratuité des salles lors de nos actions.

Nous remercions Dominique LEBRUN-VANDEWALLE, ancien directeur de l'école de Mametz, le directeur Fabien EVERAERE, le corps enseignant, les employés communaux, les parents, les amis, le public extérieur et les commerçants pour leur investissement tout au long de l'année.

Merci les enfants de nous avoir offert ce magnifique spectacle lors de la kermesse du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Merci également à tous nos bénévoles. Sans vous, on ne pourrait pas réaliser toutes ces actions. Celles-ci permettent de financer les projets pédagogiques dans les différentes classes (voyage de fin d'année, cinéma, matériel de sport...) et sont ouvertes à tous. Nous espérons vous y retrouver nombreux cette année.

Rejoignez-nous, même ponctuellement, afin qu'ensemble nous puissions atteindre le seul objectif qui nous tient à cœur «**FAIRE PLAISIR AUX ENFANTS**».

*Toute l'équipe de l'A.P.E vous souhaite une très bonne et heureuse année 2017/2018.*

### MANIFESTATIONS 2017/2018

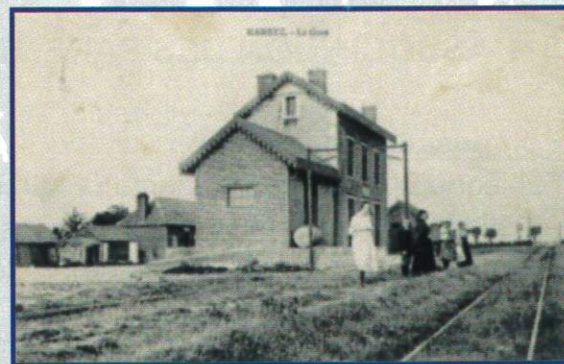
- ✓ **Bourse aux jouets et vêtements spécial enfants** - 11 Février 2018 à la salle du Millénium
- ✓ **Vente de pizza** - 23 Février 2018 Hall de l'école maternelle
- ✓ **Ramassage ferrailles** - 17 Mars 2018 à la Maison des Associations
- ✓ **Loto** - 26 Mai 2018 à la salle du Millénium
- ✓ **Lavage de voiture** - 2 Juin 2018 à côté de la Boulangerie
- ✓ **Kermesse** - 23 Juin 2018 à la salle du Millénium
- ✓ **Soirée Hypnose** - 6 octobre 2018 à la salle du Millénium







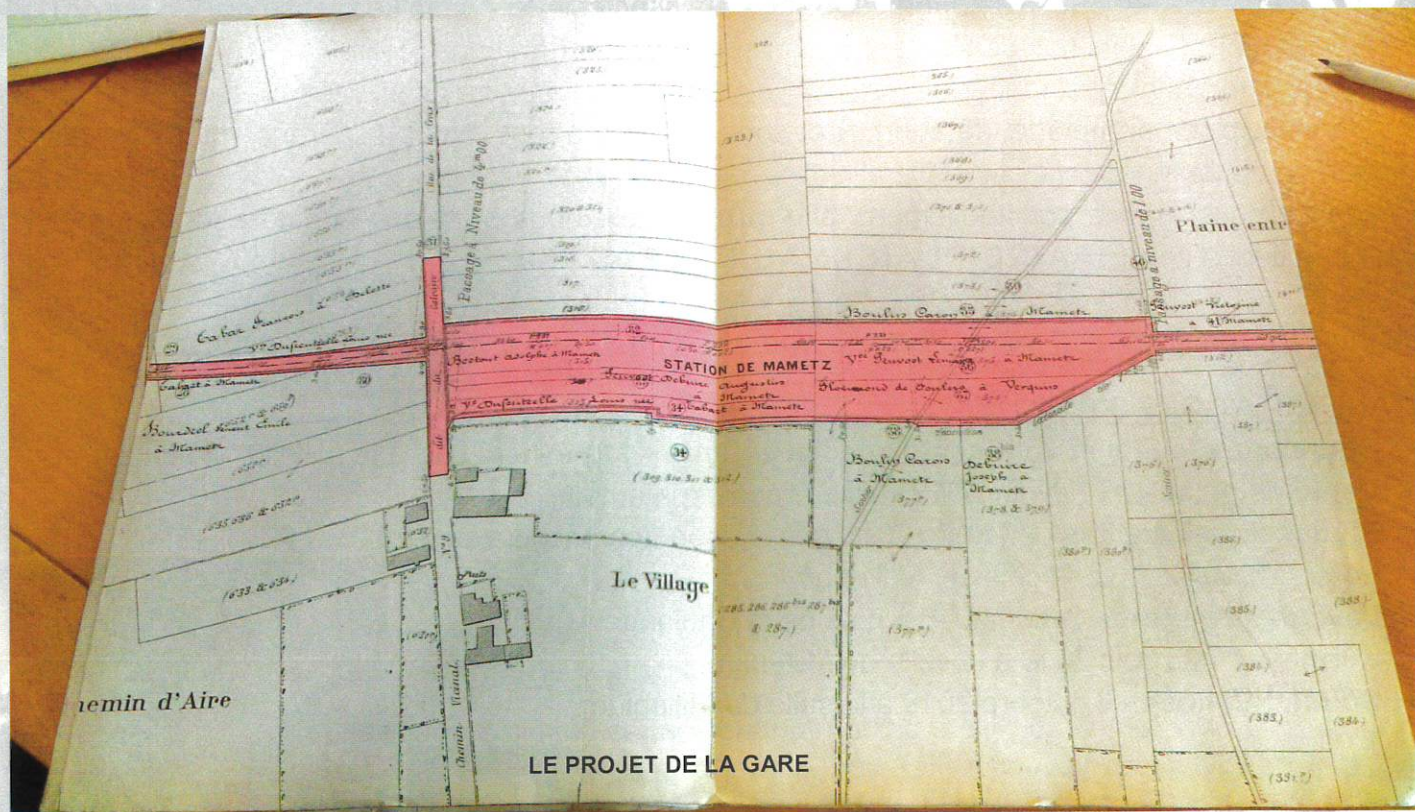
# HISTOIRE



## 1890•1955 || ◀ LE CHEMIN DE FER A MAMETZ

Comme annoncé l'année dernière, il est temps cette année de dire quelques mots de l'histoire du passage du chemin de fer à Mametz. Cette histoire ne couvre même pas soixante-dix ans, mais le petit train a marqué quelques générations de Mametziens, et quelques pages ne suffiront pas à tout dire sur le sujet...

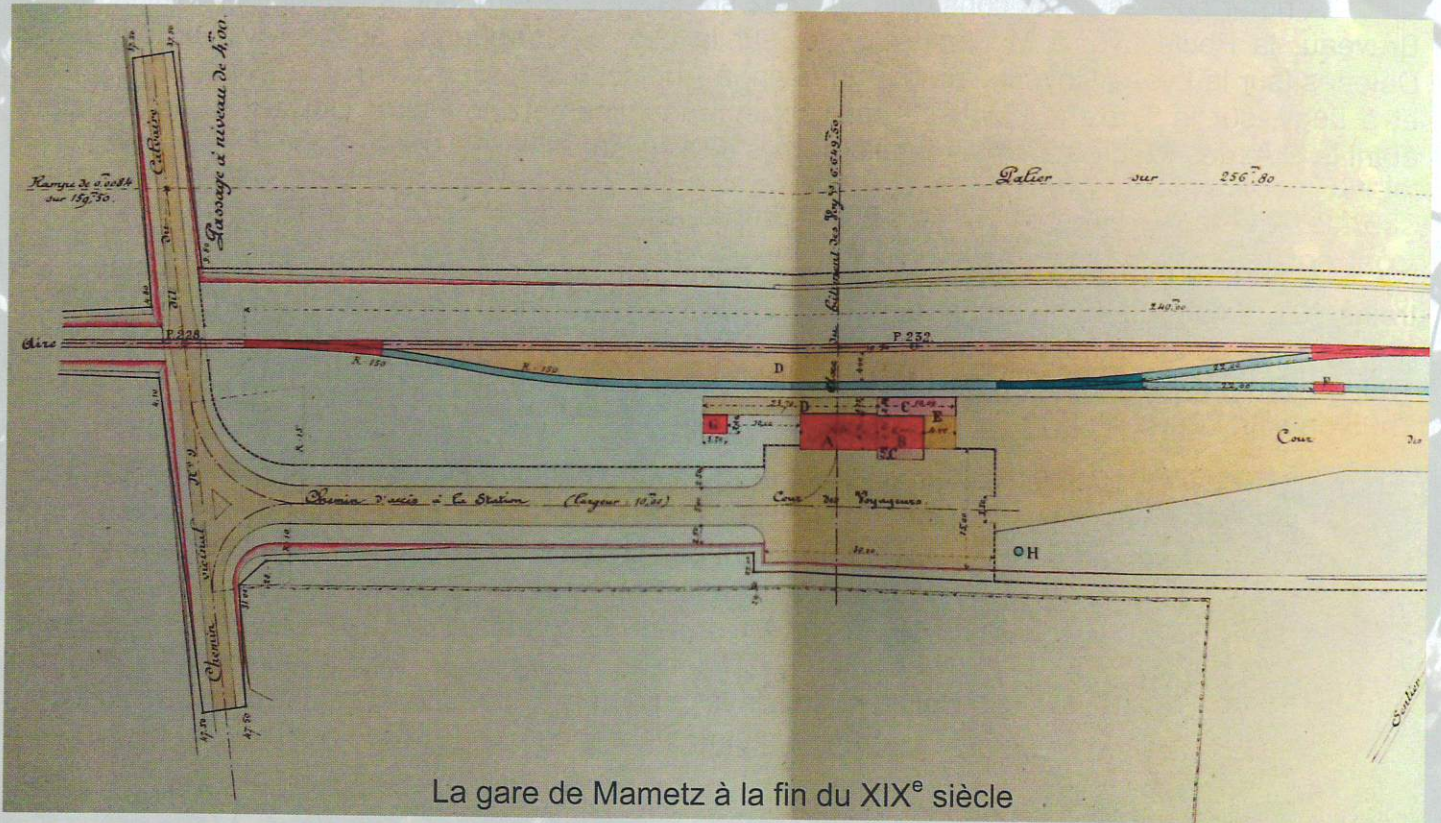
Le projet de tracé et de terrassement du chemin de fer d'Aire à Fruges, d'intérêt local à voie d'un mètre, a été approuvé par décision du Conseil général du Pas-de-Calais le 15 avril 1890. Suivant ce projet, Mametz est traversé par le chemin de fer sur une longueur - précise ! - de 4 km 437 m et 80 cm.



Le plan parcellaire sur lequel sont délimités les terrains nécessaires à la construction du chemin de fer et ses dépendances est dressé le 9 décembre 1890. La principale objection levée par la commission d'enquête nommée pour connaître les observations et éventuelles réclamations, est celle du maire, au nom de ses administrés, qui estime « qu'il y a lieu d'établir des chemins de halage sur l'étendue et le long du parcours du chemin de fer dans la commune ; sans quoi, par suite des déblais et des remblais, un grand nombre de cultivateurs éprouverait les plus grandes difficultés pour gagner leurs terres traversées par la ligne (...). Ainsi par exemple des chemins de Crecques à Enguinegatte allant vers Théroouanne (...) ». La commission d'enquête chargée de prendre les décisions, réunie sous la présidence du sous-préfet de Saint-Omer le 16 juillet 1891, est « d'accord avec M. le maire de Mametz », mais, « constatant la difficulté de construire des chemins latéraux praticables, est d'avis d'y suppléer par des passages à niveau », au nombre de cinq, que la compagnie s'engage à établir. Les modifications sont portées en rouge sur un plan parcellaire en date du 4 août 1891.



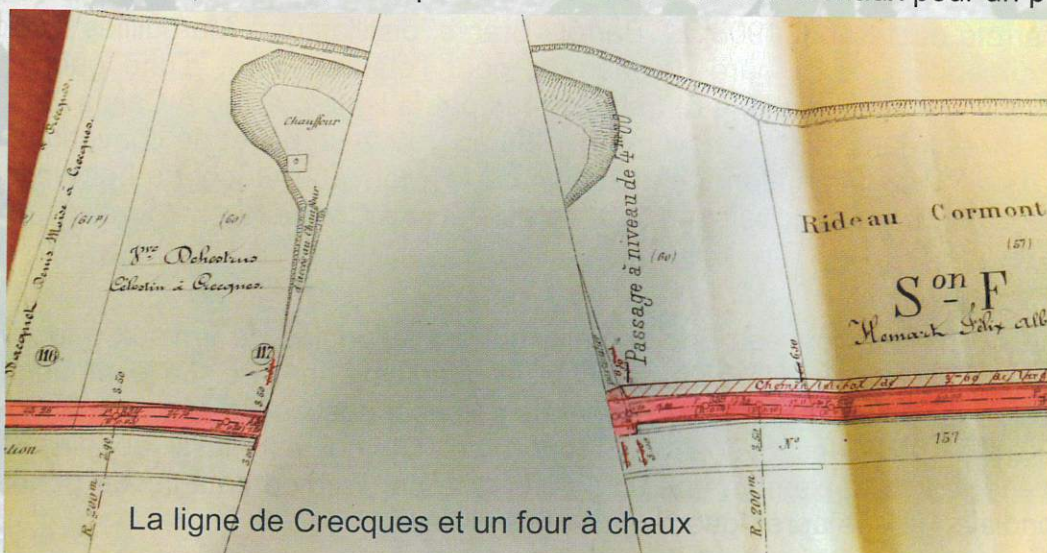
Mais les réclamations des cultivateurs ne cessent pas et le 15 août 1891, le conseil municipal, sous la présidence du maire, Amédée Rolin, « est d'avis que le nombre des passages à niveau et des chemins de halage n'est pas en rapport avec la nécessité de la culture, et demande la modification du plan primitif, de manière où il soit donné une légitime satisfaction aux cultivateurs, en ajoutant de passages à niveau partout où ils seront reconnus nécessaires ».



La gare de Mametz à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Inconvénient naturel de la ligne de chemin de fer : la ligne arrête l'écoulement des eaux superficielles provenant des champs voisins. Les buses installées pour l'écoulement des eaux lors de la construction de la ligne ne sont pas suffisantes ! Ainsi à l'automne 1894, des pluies incessantes occasionnent des inondations pour ce motif. Plusieurs mametziens, Charles Dannel, Jules Gozet, Adolphe Delvart, Moïse Raoult, Pierre Cadart, Adrien et Charles Boulin, Victor Delmaire, Jean-Baptiste Scat, Constantin Bailly, la veuve Pruvost-Lemaire, portent des réclamations au sous-préfet, et obtiennent l'installation de nouvelles buses.

Sur le tracé, passages à niveau et déviations n'auront ni barrières, ni clôtures, ni maison de garde. Un arrêté préfectoral du 14 avril 1891 approuve les projets relatifs aux stations et haltes de la ligne de chemin de fer d'Aire à Fruges. Un autre, du 16 septembre 1893, permet de relever 13 passages à niveau, 12 sur le territoire de Mametz et un entre Aire et Mametz. Six traversent des chemins, les autres donnent accès à des parcelles, et un permet un accès à un four à chaux pour un particulier.



La ligne de Crecques et un four à chaux



Le 17 mars 1896, la création d'un nouveau passage à niveau est décidée par arrêté préfectoral, sur une demande du sieur Pouchain, cultivateur. Le 12 novembre 1913, c'est au tour de M. Leprêtre-Dehestre, cultivateur à Crecques, d'obtenir l'établissement d'un passage à niveau, pour répondre aux besoins de son exploitation.

À noter que les ponts construits en 1892 sur la ligne, à Aire, sur la Liannette, le ruisseau Bruveau, la Petite Lys, à Moulin-le-Comte, sur la Lys, à Théroüanne sur le ravin de Nielles Delettes, sur la Lys, à Coyecques, sur un ravin, à Audincthun et Mencas, sur la rivière de Mencas et à Lugy, sur la Traxène, l'ont été par l'entrepreneur mametzien Pierre Delvart, le constructeur étant la S.A. des Établissements métallurgiques d'Onnaing.

Une idée de la fréquence des trains avant 1914 :

À partir du 15 avril 1893, ce sont trois trains par jours qui arrivent d'Aire pour Fruges, les trains 101, arrivée 9h49 du matin, départ 9h50, 103, arrivée 3h01 « du soir », départ 3h02, et 102, arrivée 8h02 du soir, départ 8h03. Et trois trains également qui viennent de Fruges pour Aire, le train 102, arrivée 8h17 du matin, départ 8h18, 104, arrivée 1h06 « du soir », départ 1h07, et 106, arrivée 7h05 du soir, départ 7h06.



Toujours les trois mêmes trains dans chaque sens (101, 103, 102, 104 et 106) dans les horaires en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> avril 1904. Le train qui part d'Aire à 8h50 du matin, après être passé à la gare de Moulin-le-Comte, arrive à Mametz à 9h11, il en repart à 9h12, arrive à l'arrêt de Crecques à 9h15, en repart de suite pour Théroüanne, Delettes, Coyecques, Dennebrœucq, Mencas, Bellefontaine, la carrière de Vincly, Matringhem, Lully, Gourguesson, et arrive à Fruges à 10h34.

Quelques années plus tard, le 12 octobre 1898, un autre arrêté préfectoral approuve un projet de modification des voies de la station de Mametz. Ces modifications doivent servir à « faciliter les manœuvres et le pesage des wagons de betteraves, dont le chargement à cette gare devient plus nombreux chaque année, le pesage rendu difficile par suite du peu de distance du pont à bascule à l'extrémité vers Fruges d'une voie de garage ».

Le chef de section précise que le représentant de la sucrerie d'Estrée-Blanche se plaint beaucoup chaque année des difficultés qu'il éprouve pour peser les wagons de betterave à Mametz et demande qu'on fasse quelque chose pour faciliter les manœuvres. On charge beaucoup de betteraves à cette station, et comme elle est gérée par une femme qui n'a pas les clés, les aiguilles et cadenas des arrêts mobiles, la manœuvre des wagons pour les pesées est souvent impossible lorsqu'il y a le moindre triage à faire parce qu'il n'y a pas assez de longueur de voie utile ». Les travaux de modification du pont à bascule et des voies sont complètement terminés le 18 juin 1899, et reçus le 26 janvier 1900.

Par arrêté du 14 août 1908, M. Barrois-Brame, distillateur à Marquillies (Nord) se voit louer un terrain dépendant de la gare de Mametz pour l'établissement d'une guérite destinée à la réception des betteraves devant être transportées par la ligne d'Anvin à Calais vers la distillerie de Marquillies. Un autre arrêté du 4 novembre 1908 approuve un projet de convention ayant pour objet la location d'un terrain dépendant de la station de Mametz pour dépôt de betteraves à destination de la distillerie de MM. Tilloy, Delaune & C<sup>ie</sup>, distillateurs à Courrières.

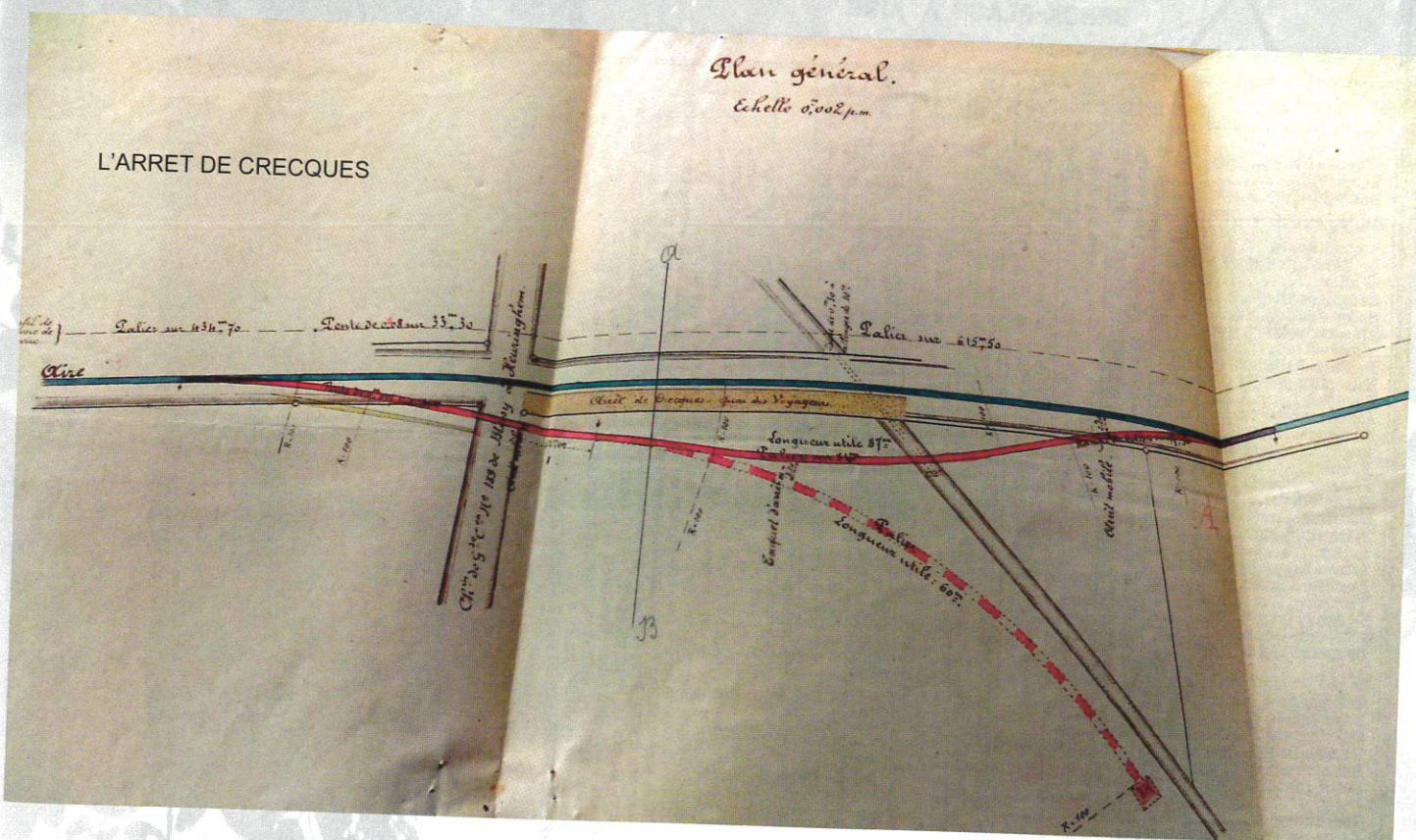
En 1927, c'est à nouveau une sucrerie qui est à l'origine de travaux à la gare. La sucrerie Say de Pont-d'Ardres possède alors bascule et guérites à la gare. La compagnie lui impose le chargement des betteraves et déchargement de pulpes à destination et provenant de son usine sur la voie anglaise, pour des raisons de manœuvre. Ce qui est aussi appelé « l'ancienne voie anglaise » est très probablement une voie construite par l'armée britannique pendant la Première guerre mondiale, utilisée après-guerre à des fins civiles.



Pour faire cesser les récriminations des cultivateurs, il faut procéder à des travaux de terrassement dans la cour de la gare. Le directeur de l'usine écrit le 24 septembre à l'inspecteur de l'exploitation qu'il pense « que pour obtenir un résultat durable, il faudrait après enlèvement de la terre empierrer la cour de la gare. Mais vous conviendrez que ce n'est pas à nous à faire ce travail », même s'il est disposé à participer aux frais. La saison étant déjà bien avancée, les travaux sont effectués en 1928.

En 1922, d'après le rapport d'un ingénieur des mines suite à des plaintes au sujet de retards survenus sur la ligne ayant pour cause des avaries, ce sont 21 locomotives qui sont utilisées sur les lignes Aire-Berck et Anvin-Calais. Huit d'entre elles ont été mises en service entre 1880 et 1882, sept en 1893, et les autres entre 1900 et 1912. L'ingénieur, Brunschweig, écrit : « d'une façon générale, les machines sont fatiguées, notamment les plus anciennes, c'est-à-dire celles numérotées de 1 à 8 pendant la guerre, au service des armées anglaises et françaises, elles ont beaucoup travaillé. Leur entretien n'a pu être fait méthodiquement, faute d'un personnel compétent, le recrutement des ajusteurs, chaudronniers et mécaniciens étant particulièrement difficile. (...) Par ailleurs, la Compagnie fait observer que la recrudescence d'incidents de ces derniers mois s'explique par la fatigue supplémentaire imposée au matériel par la campagne des betteraves ».

En mai 1912, Henri Schotsmans, distillateur à Trezennes, passe un traité avec la Compagnie du Chemin de fer d'Anvin à Calais, agissant pour le compte de la Compagnie des Chemins de fer d'Aire à Fruges et de Rimeux-Gournay à Berck, représentée par Francis Level, directeur de la Compagnie du Chemin de fer d'Anvin à Calais chargée de l'exploitation des lignes d'Aire à Fruges et de Rimeux-Gournay à Berck. Schotsmans demande à la Compagnie d'établir, à l'arrêt de Crecques (entre les points 7k837 et 8k003) une voie d'embranchement destinée à faciliter les expéditions de betteraves, ce qui lui est accordé, sous réserve de l'approbation préfectorale, laquelle intervient par arrêté du Préfet en date d'Arras le 18 mai 1912. La mise en service de cette voie de garage est autorisée le 28 septembre 1912 et approuvée par la préfecture le 1<sup>er</sup> octobre suivant.





La convention de 1912 entre Schotsmans et la Compagnie porte sur une durée de dix ans, elle durera au-delà, sans renouvellement. L'industriel « prend l'engagement d'avoir toujours prêt, au moment du passage des trains qui desserviront cet embranchement, le personnel nécessaire (...) pour recevoir ou expédier les wagons, chargés ou vides »

On apprend par un courrier de la préfecture du 4 avril 1935 que Monsieur Schotsmans, industriel à Trézennes, « n'a pas fait usage de cet embranchement depuis deux ans ». Après renseignements pris par l'administration, « suivant les déclarations qui ont été faites au Service du Contrôle par le Directeur de la Société des Sucrerie et Distillerie de Trézennes, dont M. Schotsmans est principal actionnaire, l'embranchement dont il s'agit, créé pour le transport des betteraves reçues dans la région de Crecques, a servi pour la moitié environ de la récolte 1933-1934. Par contre, aucune expédition de betteraves n'a été effectuée par l'intermédiaire de l'embranchement pour la campagne 1934-1935.

La raison donnée par les intéressés est que le transport par route s'est révélé moins onéreux que le transport par fer, sur le parcours de Crecques à Aire, transbordement en gare d'Aire compris. De plus, à une demande tendant à savoir si la Société (...) avait renoncé à se servir de l'embranchement en cause, il a été répondu que l'usage de cette installation dans l'avenir était subordonné à la modification des tarifs (...) et à l'importance de ces modifications. (...) Il résulte des renseignements qui précèdent que la Société de Trézennes n'a pas l'intention de demander la suppression de son embranchement, mais d'en subordonner l'usage à une modification des tarifs de la Compagnie d'Aire à Berck ». Impossible alors de prescrire la fermeture de cette voie de garage.

Le 18 août 1952, la Distillerie de Trézennes est prévenue que la Compagnie, bien que la convention passée entre Schotsmans et elle soit expirée depuis 1922, cessera d'assurer la desserte de l'embranchement le 1<sup>er</sup> septembre suivant, date de la fermeture au trafic de la section Aire-Fruges.

Matthieu Fontaine

V — COMPAGNIES DIVERSES 199 bis

BERCK-PLAGE A AIRE

Voir au bas de la page les trains supplémentaires entre Berck-Plage et Rang-du-Fliers.

STATIONS	182 [2:23]	104 [2:23]	252 [2:23]	254 [2:23]	106 [2:23]	256 [2:23]	108 [2:23]	258 [2:23]
Berck-Plage...dép.	...	6 35	8 5	8 55	12 30	15 36	17 30	18 32
Berck-Ville.....	...	6 45	8 15	8 55	12 37	15 42	17 36	18 39
Rang-du-Fl. (P.N.) (2)	...	6 51	8 21	9 13	12 43	15 48	17 42	18 45
● Rang-du-Fliers...dép.	...	7 5	8 32	9 22	12 52	15 53	17 48	18 50
Verton-Bourg.....	...	7 9	8 36	9 26	12 56	15 57	17 51	18 53
Le Bahot (halte) (1).	...	7 18	8 45	9 35	13 5	16 6	17 59	19 0
Wailly.....	...	7 28	8 59	9 46	13 14	16 14	18 7	19 0
Campigneules.....	...	7 30	9 10	9 56	13 24	16 24	18 17	19 23
Saint-Justin.....	...	7 46	9 19	10 7	13 31	16 30	18 24	19 23
● Montreuil-sur-Mer...dép.	...	7 51	9 24	10 12	13 36	16 35	18 29	19 28
La Paix-Faite (ar.) (2)	...	8 35	...	...	14 4	17 4	19 6	19 6
Estréelles (arrêt) (2).	...	8 41	...	...	14 15	17 15	19 18	19 18
Recques.....	...	8 49	...	...	14 22	17 22	19 25	19 25
Inxent (arrêt) (2)....	...	8 54	...	...	14 27	17 27	19 29	19 29
Beussent.....	...	9 3	...	...	14 35	17 35	19 37	19 37
Engoussent (arrêt) (2)	...	9 7	...	...	14 39	17 39	19 41	19 41
Enquin.....	...	9 15	...	...	14 47	17 47	19 49	19 49
Preures.....	...	9 23	...	...	14 55	17 55	19 56	19 56
Hucqueliers.....	...	9 36	...	...	15 7	18 7	20 0	20 0
Bourthes (arrêt) (2)...	...	9 42	...	...	15 13	18 13	20 2	20 2
Wicquinghem.....	...	9 49	...	...	15 20	18 20	20 9	20 9
Ergny.....	...	9 57	...	...	15 28	18 28	20 17	20 17
Aix-en-Ergny (ar.) (2)	...	10 »	...	...	15 31	18 31	20 20	20 20
Rumilly.....	...	10 7	...	...	15 36	18 36	20 25	20 25
Verchocq.....	...	10 14	...	...	15 43	18 43	20 32	20 32
Gournay (arrêt) (2)...	...	10 23	...	...	15 52	18 52	20 41	20 41
● Rimeux-Gournay...dép.	...	10 32	...	...	16 »	19 »	20 46	20 46
Coupelle-Vieille(h.) 1	...	10 43	...	...	16 10	19 10	20 56	20 56
● Fruges.....dép.	...	10 48	...	...	16 15	19 15	21 1	21 1
Gourgousson (ar.) (2)	...	5 53	11 59	...	17 6	20 6	...	...
Lugy (arrêt) (2)....	...	5 57	12 3	...	17 10	20 10	...	...
Matringhem.....	...	6 4	12 10	...	17 19	20 19	...	...
Mencas-Bellefont (h) 1	...	6 10	12 16	...	17 25	20 25	...	...
Dennebroucq.....	...	6 20	12 24	...	17 36	20 36	...	...
Coyecques.....	...	6 30	12 34	...	17 46	20 46	...	...
Delettes.....	...	6 38	12 42	...	17 54	20 54	...	...
Thérouanne.....	...	6 51	12 54	...	18 11	21 11	...	...
Crecques (arrêt) (2).	...	6 59	13 2	...	18 19	21 19	...	...
Mametz.....	...	7 4	13 7	...	18 24	21 24	...	...
Moulin-le-Comte.....	...	7 22	13 24	...	18 42	21 42	...	...
● Aire.....arr.	...	7 30	13 32	...	18 50	21 50	...	...

Les samedis, jours de marché à Montreuil entre Rang-du-Fliers et Montreuil-sur-Mer. Tous les jours du 27 juin au 1<sup>er</sup> mai au 26 juin et du 1<sup>er</sup> au 30 avril à titre d'essai. Les samedis seulement du 1<sup>er</sup> mai au 26 juin et du 1<sup>er</sup> au 30 avril à titre d'essai.

(1) Halie ouverte au service des voyageurs, des bagages et des chiens.  
 (2) Arrêt ouvert au service des voyageurs sans bagages et sans chiens.  
 (e) Du 28 juin au 30 octobre inclus, ne prend qu'entre Berck-Plage et Rang-du-Fliers, pour les trains Nord correspondant à Rang-du-Fliers, que les voyageurs sans bagages ni chiens ; ceux de Berck-Plage à 9 h. ». — (f) Du 6 juillet au 30 septembre, départ correspondant sans bagages ni chiens ; ceux-ci sont pris par le train suivant. — (g) Marche du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. — (m) Les voyageurs des trains 101 et 106, de la section de Fruges à Montreuil, à destination des stations situées entre Etaples et Boulogne, sont autorisés à continuer par ces trains, sans supplément, de Montreuil à Rang-du-Fliers, où ils prendront respectivement les trains Nord 33 et 15. — (n) Quand le marché de Montreuil est remis, les trains 253 et 254 n'ont lieu entre Montreuil et Rang-du-Fliers et vice versa que le jour de la remise du marché. Il en est de même pour les trains 256 et 257 pendant la période du 1<sup>er</sup> mai au 27 juin inclus et du 1<sup>er</sup> au 30 avril.





# NOS ASSOCIATIONS

Domaine	Nom de l'association	activité	Président€	Contact
SPORT	CYCLO CLUB	Cyclo	Didier DELLYS	03.21.39.14.34
	MAMETZ GYM FORM	Gym	Nathalie HANNOTEL	Gymformmametz@gmail.com
	E.S.M.R.	Foot	Martial MARTIN	03.21.12.39.78
	Carabiniers de Mametz	Tir	Loïc DELACUISINE	03.21.66.74.83
	Carabiniers de Marthes	Tir	Julien LEROY	06.81.87.06.02
	Moto Club « Les Copains d'Abord »	Moto	Jacques MOITEL	03.21.95.35.98
	NATURE	LA TRUITE MAMETZIENNE	Pêche	René MASCLET
Sté de chasse CRECQUES		chasse	Damien BOURDREL	03.21.93.55.15
Sté de chasse MAMETZ		Chasse	Patrice VITRY	06.08.48.01.86
Sté de chasse MARTHES		Chasse	<i>Olivier</i> Michel DELVART	03.21.39.58.17
Sté de chasse au Gibier d'eau		Chasse	Hervé GOZET	06.82.06.03.54
Syndicat agricole		Agriculture	Michel REANT	03.21.12.10.54
LOISIRS		Un plus pour Mametz	Couture	Véronique DEPRETZ
	Quand la musique donne	Musique	Julien BOUCHEZ	06.07.73.79.81
	Bibliothèque	Lecture	Vivianne LAMBERT	03.21.38.03.12
	Association des Fêtes	Fêtes	Véronique DEPRETZ	03.21.39.07.05
	Loisirs Détente	Activités manuelles	Claudine ALEXANDRE	03.21.39.13.09
	Club du 3e âge	Club	Josiane LECIGNE	03.21.88.50.96
	Comité des fêtes du camping du château de Mametz	animations	Sophie Billet	06.83.96.19.85 06.77.91.85.77
ECOLE	A.P.E.	Parents d'élèves	Fabienne BOUTON	03.61.23.01.22
SOUVENIR	C.A.T.M.	Anciens combattants	Michel HESDIN	06.71.38.72.98
	F.N.A.C.A.	Idem	Michel CANLER	03.21.98.59.68



## 2017 || ◀ A.A.P.P.M.A. de MAMETZ « La truite Mametzienne »

L'année 2017 aura été fortement chargée en travaux tant sur la Lys que sur les plans d'eau ou le local de pêche.



L'accent a été mis aussi sur des actions éducatives comme la création du verger et la journée découverte pêche » pour l'école.

Le repoissonnement (poissons et alevins) au niveau de la Lys comme au niveau des étangs a coûté 10000 euros cette année. Sur le plan matériel, 7200 euros leur ont été consacrés. Ces importants investissements ont permis de faire progresser la vente des cartes qui sont passées de 1009 en 2016 à 1276 en 2017.

2018 s'annonce sous les meilleurs auspices puisque notre association va accueillir une épreuve qualificative du championnat de France de pêche à la carpe à l'étang de la Sauvagine, et ce du vendredi 4 au mardi 8 mai 2018. Ces épreuves sont organisées par la fédération de pêche à la carpe des Hauts de France et de Normandie.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**  
Venez vous qualifier pour la finale du championnat de France 2018  
**Les étangs de la Sauvagine et de la Batavia**  
**2 manches de 48h**  
**vendredi 4 au 8 mai 2018**  
(AAPPMA) La Truite Mametzienne  
(AAPPMA) L'Union Arquoise  
Club Carpistes Audomarois  
COMMISSION REGIONALE CARPE  
HAUTS-DE-FRANCE  
FFPS Fédération Française des Pêches Sportives  
Waldeck POLY 06-07-35-16-72  
Renseignements FFPS commission carpe des Hauts de France

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, les commissaires aux comptes, la municipalité, les dépositaires de cartes le tabac « Graffiti » et le café-brasserie « Les Frangines », les propriétaires riverains et les campings avec qui nous travaillons en toute amitié, notre but étant de développer la pêche mais aussi le tourisme. Tous nos vœux pour l'année nouvelle

**René MASCLÉ, Président**

Visitez et contactez nous via notre site : <http://mametzpeche.wixsite.com/truitemametzienne>



## 2017 || ◀ MAMETZ GYM'FORM

Le bureau ainsi que les animatrices et les adhérents vous souhaitent une très bonne année 2018. Le bureau pour cette nouvelle année est composé comme suit:

Présidente: Hannotel Nathalie

Secrétaire: Gozet Delphine

Trésorières: Garcia Nathalie et Chevalier Fabienne

Faucon Hélène, Delattre Valérie, Réant Astrid, Chevalier Sylvie, Calau Lydie membres du bureau.

Deux nouvelles activités cette année: **LE PILATES**, c'est une méthode de renforcement des muscles en profondeur responsables de la posture. On y travaille la respiration, la concentration, le centrage, la fluidité et la précision. **LE KUDURO FIT**, c'est un cours festif et très accessible, qui se danse en groupe. Un cours simple et ludique, évolutif et cardio sous une playlist ambiance soleil.

Les 8 cours « adultes » proposés ont lieu à la salle du Millénium.

**Lundi** 14h 30 – 15h 30: LIA avec Mélanie  
18h 30 – 19h15: Pilates avec Maryse  
19h 15 – 20h 15: Renforcement musculaire, Fitness avec Maryse

**Mardi** Zumba ou Kuduro Fit (un mardi par mois) avec Maelle

**Mercredi** Yoga avec Brigitte

**Jeudi** 8h 50– 9h 50: Gym douce avec Mélanie  
18h 30– 19h 30: Zumba step ou Pound avec Maryse  
19h 30: Piloxing ou Zumba Strong ou Knock out ou renforcement Musculaire avec Maelle

**Marche:** Départ 9h 30 devant la boulangerie de Mametz les mardi, jeudi et samedi.

**TARIFS:** Cours et marche 60€ (Mametzien), 70€ (extérieurs). Marche (seule): 15€. Étudiants: 45€

**INFOS:** gymformmametz@gmail.com

Pour cette saison, le club compte 238 adhérents... Mais il reste des places !!

Pour les inscriptions, le club tiendra 2 permanences à la salle du Millénium les 26 juillet et 30 août, des dossiers seront à disposition en mairie et peuvent être envoyés sur simple demande par mail.







Président : Martial MARTIN  
Présidents d'Honneur : Jacques DELMAIRE et Josiane HOCHART  
Vice-présidents : Roger GOZET, Robert DEMARETZ, Daniel DACQUIN et Arnaud FOVET  
Trésorier : Florian DELOHEN adjointe : Séverine MARTIN  
Secrétaire : Romain AVIEZ adjointes : Léa PRIEM et Marina MARTIN

**Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez venir à notre rencontre lors des entrainements ou les jours de matchs ou appeler Martial MARTIN : 06.82.80.24.36 ou Romain AVIEZ : 06.18.31.11.36**



### Résultats de la saison 2016/2017

Jeunes : encore une très belle saison avec de nombreuses victoires. A noter celle des U13 lors du tournoi de Roquetoire,

U18 : une saison compliquée terminée à la 8<sup>ème</sup> place avec un effectif limité.

Séniors C : une 6<sup>ème</sup> place honorable avec un effectif qui a beaucoup tourné au vu du nombre de séniors,

Séniors B : une 2<sup>ème</sup> place et une montée validée sur le terrain, avant d'être annulée administrativement...

Séniors A : une 5<sup>ème</sup> place satisfaisante qui laisse augurer de bonnes choses pour la saison 2017/2018

### Effectif 2017/2018

160 licenciés répartis comme suit :

1 équipe U7 2 équipes U9 1 équipe U11 1 équipe U13 1 équipe féminine 4 équipes Séniors  
**A noter donc cette saison, la création d'une 4<sup>ème</sup> équipe sénior et d'une équipe féminine, ce qui est une première dans l'histoire du club.**

### Les objectifs

Montée des équipes A et C en fin de saison 2017/2018

Création d'une équipe U15 pour la saison 2018/2019



Les entrainements se déroulent sur le terrain et à la salle des sports de Théroouanne en période hivernale :

	Période estivale	Période hivernale
<b>Jeunes</b>	Le mercredi de 14h30 à 16h00	Le samedi de 10h30 à 13h00
<b>Féminines</b>	Le mercredi de 18h45 à 20h30	Le lundi de 18h30 à 20h00
<b>Séniors / U18</b>	2 fois par semaine de 18h30 à 20h30	Le jeudi de 18h30 à 21h00

COUT DES LICENCES	
<b>U7 / U9 / U11 / U13</b>	20,00 €
<b>U18 / U19</b>	30,00 €
<b>Féminines</b>	30,00 €
<b>Séniors et Vétérans</b>	60,00 €



**1968**

**2018**

Le club fêtera ses 50 ans en 2018, les célébrations auront lieu du jeudi 21 au dimanche 24 juin.

Nous sommes à la recherche de photos, articles de presses, anecdotes... afin de retracer l'histoire du club. Nous recherchons également tous joueurs, dirigeants ou proches qui ont participé à la vie du club.

N'hésitez pas à nous contacter, ou à venir à notre rencontre.



## 2017 || ◀ CLUB COUTURE : UN PLUS POUR MAMETZ

Notre club existe depuis 1991 et ne fait que progresser. Sylvie, monitrice diplômée dispense ses cours avec professionnalisme en insistant sur l'amour du travail bien fait. Au cours de l'année une session spéciale Marché de Noël est instaurée. Nos Mères Noël : Catherine, Marie-France, Nicole, Sylvie et Viviane, sous la houlette de Marlène, travaillent chaque lundi après-midi dans la joie et la bonne humeur. Portes ouvertes le 13 novembre 2018. Pour tout contact : Véronique Depretz 03.21.95.26.04 Bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et à vous tous.



## 2017 || ◀ LOISIRS - DETENTE

L'association Loisirs Détente se réunit chaque mardi après-midi dans une ambiance conviviale. On y pratique principalement de la couture, la broderie, le patchwork, décoration maison, divers petits personnages. Tous ces travaux effectués durant l'année sont présentés lors du marché de Noël. Contacter Madame Claudine Alexandre au 03.21.39.13.09 ou Madame Liliane Huleux au 06.63.67.86.61, ouvert le mardi après-midi de 14 heures à 18 heures à la salle paroissiale face à l'Eglise de Mametz.





## 2017 || ◀ CYCLO CLUB



Les cyclos roulent le dimanche matin. Départ 8h30 ou 9h, selon la saison, à l'angle de la rue de la gare et de la grand'rue. Ils participent à des brevets régionaux, certains à la semaine fédérale, à l'Ardéchoise, à Mametz – Hardelot et... pour le plus aventurier de tous : le tour du Pas-de-Calais, en plusieurs jours avec son « barda » sur le vélo.

La cohésion du club est renforcée par une sortie sur un ou deux jours. Cette année c'était à Saint Valery-sur-Somme, logement en mobil-home. Les cyclistes ont parcouru 100 kms pour les plus rodés, d'autres les ont rejoints. Les épouses ont marché 8 km. Tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un convivial pique-nique, s'en est suivie une visite de la station balnéaire et pour finir cette journée, repas délicieux dans une ambiance délirante, au restaurant. Les plus en forme ont rejoint Mametz le lendemain à vélo.

## 2017 || ◀ LA DANSE DE SALON

Dès le 5 septembre 2018, venez nous rejoindre tous les mercredis de 19h à 20h, à la salle du Millenium. Jacky Pelcat, animateur confirmé en danse Standard et Latine vous initiera au cha-cha, rock, tango, samba, valse et toutes danses en couple.

Ces cours sont programmés durant l'année scolaire et partagés en deux sessions de 15 cours d'une heure.

TARIF : 70 € (14 cours à 5 € + 1 cours gratuit) par personne , par session + 7 € d'assurance. Possibilité de règlement en 2 fois.

Mais d'ores et déjà, deux modules d'initiation auront lieu :

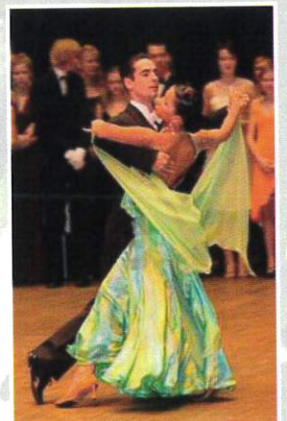
les 7, 14, 21 février 2018 ► **stage de hustle** (rock à 4 temps)

les 4, 11, 18 avril ► **stage de cha-cha**

au Millenium de 19h à 20h 15 € par personne (3 cours d'une heure).

Durant la prochaine saison, des stages « hors programme » vous seront également proposés.

Renseignements et inscriptions auprès de Nadine et Michel CADEZ au 06.29.81.67.76 ou [odamametz@gmail.com](mailto:odamametz@gmail.com)





# ETAT CIVIL : ILS SONT NES EN 2017



## Éloïse NOURRY

Le 30 décembre 2016 à Blendecques  
11A grand'rue

## Charles CLÉMENT

Le 10 janvier à Blendecques  
22 rue du château

## Liàm DUSAUSSOY

Le 19 janvier à Blendecques  
30 chemin des ruelles

## Lucas CHEVALIER

Le 26 février à Blendecques  
202 grand'rue

## Aaron AURIUO

Le 20 avril à Lille  
11 rue du château

## Cassien DELAIRE

Le 4 mai à Lille  
19 chemin des ruelles

## Nathan SAISON

Le 11 mai à Blendecques  
48 grand'rue

## Arthur SANNIER

Le 20 mai à Hazebrouck  
15 rue de l'anglet

## Anna MACREL

Le 21 juin à Blendecques  
28 rue de la place

## Emy PLATEEL

Le 23 juin à Blendecques  
237 grand'rue

## Gaïa PAUCHET DELATTAIGNANT

Le 23 juin à Lille  
14 contour de l'église - Apt 2

## Lou BRUGE

Le 7 juillet à Blendecques  
181 grand'rue

## Louis DUPLOUY

Le 26 juillet à Calais  
7 rue de la gare

## Lyanna LAURIER LORTHIOIR

Le 5 août à Paray-le-Monial  
32 rue de l'anglet

## Oscar DUCROCQ

Le 9 août à Hazebrouck  
2 bis rue de l'église

## Jules GUILBERT

Le 14 août à Blendecques  
20 chemin des grands rietz

## Hortense WATELLE

Le 4 octobre à Blendecques  
2 rue Saint Honoré

## Niko FLAHAUT

Le 4 octobre à Beuvry  
27D place du rietz

## Laëtitia BAILLEUL

Le 19 octobre à Blendecques  
2A chemin de la Lys

## Aria LEVECQUE

Le 20 octobre à Hazebrouck  
15 grand'rue

## Malcolm WAY

Le 2 novembre à Blendecques  
2 chemin des charbonniers

## Mia BATEMAN

Le 7 novembre à Dunkerque  
25 rue de la chapelle

## Tyméo BOULET MANIEZ

Le 29 novembre à Blendecques  
23 rue du stade

## Clara MONTOIS

Le 3 décembre à Blendecques  
16 rue Saint Honoré

*N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2016 et s'arrêtent au 15 décembre 2017.*



# MARIAGES



**Marie DURIEZ  
& Cédric LOYWYCK**  
Le 21 mai



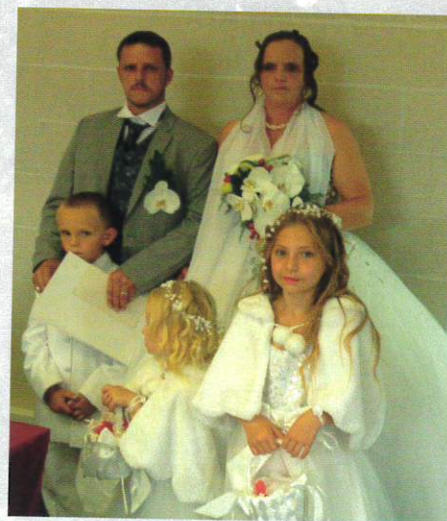
**Julie LETALLE  
& Alain VALLEE**  
Le 20 mai



**Peggy LASSERON  
& André CORREIRA MONTERO**  
Le 18 février



**Camille DAVROUT  
& Alexis HENAUT**  
Le 26 août



**Véronique WEISPECHER  
& Laurent PITTAVINO**  
Le 22 juillet



**Adeline AVIEZ  
& Edouard COCQUEMPOT**  
Le 27 mai



**NOCES D'OR 4/11- Ginette & Bernard LEMAITRE MARTINEZ**



# ILS NOUS ONT QUITTES...

**Ginette LEFEBVRE**

Le 6 janvier à Lille, 62 ans

**Francine LE SONE veuve VERWAERDE**

Le 7 février à Boulogne-sur-Mer, 68 ans

**Jeanne ISAËRT veuve DELFORGE**

Le 27 février à Mametz, 99 ans

**Alfreda LEMAITRE veuve GOZET**

Le 15 mars à Mametz, 94 ans

**Thierry MONTAGNE**

Le 12 avril à Mametz, 60 ans

**Julien BOULANGER**

Le 7 avril à Lille, 48 ans

**Francis GOZET**

Le 12 avril à Helfaut, 79 ans

**Clémentin SÉGARD**

Le 16 juin à Helfaut, 87 ans

**Henri GOZÉ**

Le 9 juillet à Helfaut, 85 ans

**Charles DELATTRE**

Le 1er septembre à Beuvry, 78 ans

**Jeannine ALLOY veuve FRANÇOIS**

Le 25 novembre à Aire-sur-la-Lys, 88 ans

*N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2016 et s'arrêtent au 15 décembre 2017.*





## à Charles

Permettez moi de faire quelques instants abstraction de votre présence pour m'adresser directement à mon ami Charles qui, j'en suis persuadé, se trouve à mes côtés pour entendre ce petit hommage que va lui rendre le plus simplement possible le maire de Mametz. Oui j'ai dit « mon ami Charles » car, pour moi, l'amitié entre deux êtres ne se résume pas à des contacts réguliers chez l'un ou chez l'autre. Elle s'installe quand deux personnes s'apprécient et sont heureuses de se rencontrer. Oui tu l'as amplement mérité cet hommage car la majeure partie de ta vie, tu l'as consacrée aux autres, mon cher Charles. Tout d'abord comme instituteur, « professeur des écoles » comme on dit maintenant. Mais à ces deux qualificatifs, je leur préfère l'expression « Maître d'école ». Cette appellation est plus synonyme, à mon sens, de grandeur de la profession, d'un respect par la société des valeurs que ce métier essayait. Elle mettait en avant la considération des enfants et des parents envers l'homme du savoir qui cherchait chaque jour à le partager avec ses chers élèves. Derrière « maître d'école » se cachait surtout tout l'amour que tu leur portais. On ne peut faire ce métier que si l'on aime les enfants et ils te le rendaient bien. Ou le sérieux avec lequel tu exerçais ta fonction, tout naturellement tu es devenu directeur de cette école de Mametz qui s'appelle désormais l'école des Tilleuls et qui compte aujourd'hui plus de 230 élèves. En 1995, tu succèdes à Monsieur Jean-Pierre Quétu en tant que maire et ce n'est que la suite logique des choses. Car, non content d'avoir aimé les enfants, tu aimais aussi les gens. Pour occuper ce poste, c'est la première chose qui est demandée. Cette fonction t'aura permis de faire passer Mametz dans le 21<sup>e</sup> siècle avec la construction de cette magnifique salle des fêtes et l'aménagement de la sauvagine qui est l'un des lieux les plus fréquentés de la commune. Voilà Charles. Tu viens de quitter ce monde pour en rejoindre un autre nimbé de lumière, d'amour et d'espoir. L'espoir, l'espérance, ces qualités que tu as toujours prêchées. D'ailleurs voici un extrait de ton mot du maire dans le bulletin communal de 1999 où tu citais

Charles Péguy

*L'espérance est une petite fille de rien du tout*

*C'est cette petite fille qui, pourtant, traversera les mondes*

*Cette petite fille de rien du tout*

*Elle seule, portant les autres, traversera les mondes révolus*

Va maintenant rejoindre tous ces grands noms des membres fondateurs de l'école laïque, tous ces princes de la littérature qui ont bercé toute ton existence.

Mais avant de partir jette un coup d'œil à cette belle assemblée qui est venue te saluer une dernière fois pour exprimer à ton endroit un geste de respect et d'amitié.

Jacques Delmaire, Maire de Mametz - 6 septembre 2017



# PAROISSE SAINTE ANNE



Abbé Bernard DENIS

*« La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles ». La paroisse est une présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration ».*

*Pape François dans « l'évangile de la joie ».*

**Avec l'Equipe d'Animation de la Paroisse,  
nous sommes à votre service :**

les diacres Bruno Mordacq et Marc Lenouvel,  
les abbés Noël Beernaert et Bernard Denis.



Abbé Noël  
BEERNAERT

► **Messe chaque dimanche** à 9h45 et à 11h15 à Aire-sur-la Lys et autres lieux (voir la feuille distribuée chaque dimanche à l'église où est célébrée la messe).

► **Sur notre paroisse, les membres de l'E.A.P. sont ...**

Monsieur Michel Laloux, Mesdames Bernadette Géheniaux, Jacqueline Réant, Isabelle Baroux, Brigitte Réant.

► **Baptêmes**

Baptêmes des bébés célébrés à Aire-sur-la Lys les 2ème et 4ème dimanche du mois. Préparation chaque 1er jeudi du mois à la cité paroissiale d'Aire-sur-la-Lys. Une autre démarche est à prévoir pour les enfants de 3 à 7 ans. Toute personne, quel que soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement. La préparation sera prise en charge par le catéchuménat.

► **Mariages**

Contactez directement le secrétariat paroissial à Aire-sur-la-Lys - permanence pour les mariages le mardi de 10h à 12h et 14h à 17h.

► **Funérailles**

Une équipe de chrétiens formés vous accompagne dans le deuil, dans la préparation et la célébration des funérailles. Vous contactez le secrétariat paroissial ainsi que Monsieur Jean-Pierre Quéto.

► **Catéchisme**

A tout âge et à partir de 7 ans, que l'on soit baptisé ou non, valide ou non. Contacter Madame Brigitte Réant ☎ 03.21.95.63.59.

► **Prêtres**

Curé de notre paroisse : abbé Bernard DENIS ☎ 06.78.52.65.08 - [bernard.denis62310@gmail.com](mailto:bernard.denis62310@gmail.com)  
Prêtre aîné retraité : abbé Noël Beernaert. Tous deux habitent à la maison paroissiale d'Aire-sur-la-Lys.

**Accueil ... écoute ... informations ... MAISON PAROISSIALE**

28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la Lys

☎ 03.21.39.04.52 [paroisse.n.d.panetiere@orange.fr](mailto:paroisse.n.d.panetiere@orange.fr)

Site internet : <http://paroisse-aire.fr/>



# CALENDRIER DES FÊTES 2018

## JANVIER

- Samedi 13** *Salle du Millénium* **VŒUX MUNICIPAUX** à 19 heures  
**Vendredi 19** *Mairie* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
des CATM de Mametz/Rebecques  
*Maison des associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Mametz  
**Samedi 20** *Rupro* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Marthes  
**Dimanche 28** *Salle du Millénium* **THÉÂTRE** au profit du C.C.A.S. de Mametz (nouvelle troupe)

## FEVRIER

- Dimanche 11** *Salle du Millénium* **BOURSE AUX VÊTEMENTS** par l'A.P.E.

## MARS

- Samedi 3** *Salle du Millénium* **LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques  
**Dimanche 4** *Maison des Associations* **MARCHE** organisée par Mametz Gym Form  
au profit de la Croix Rouge  
**Mardi 6** *Salle du Millénium* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Club du 3ème Âge  
**S.10, D.11 & L.12** *Salle du Millénium* **EXPO 14-18**  
**Dimanche 11** **OUVERTURE DE LA PÊCHE EN RIVIÈRE**  
**Samedi 17** *Maison des Associations* **RAMASSAGE DE FERRAILLE** par l'A.P.E.  
*Salle du Millénium* **REPAS DES CARABINIERS DE MAMETZ**  
**Lundi 19** **COMMÉMORATION DU 19 MARS & DÉPÔT DE GERBES**  
au Monument aux Morts de Mametz  
**Samedi 24** *Salle du Millénium* **CONCERT MAMETZ'VY MÉTAL**

## AVRIL

- Dimanche 1er** **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES** à la Sauvagine  
**S.7 & D.8** *Salle du Millénium* **FÊTE DE LA MOTO** par « Les Copains d'abord »  
**Dimanche 22** **GEAI DE MAMETZ**  
**TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Mametz  
**MOULES FRITES** chez les Frangines  
**Lundi 23** *Etang de Crecques* **CONCOURS AU BLANC 1ÈRE MANCHE**  
**Vendredi 27** *Salle du Millénium* **CHASSE AUX ŒUFS** organisée par l'A.P.E.  
**Samedi 28** *Salle du Millénium* **LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques



## MAI

Du vendredi 4 *la Sauvagine*

Au samedi 8

Samedi 5 *Mairie*

Mardi 8 *Mametz*

Jeudi 10 *Salle du Millénium  
Place du Rietz*

Lundi 14 *Etang de Crecques*

Dimanche 20 *Salle du Millénium*

Samedi 26 *Salle du Millénium*

## JUIN

Samedi 2 *Stade A. Delannoy*

*Salle du Millénium*

Dimanche 10 *Salle du Millénium*

Lundi 11 *Etang de Crecques*

J.21, V.22 *Stade A. Delannoy*

S.23, D.24

Samedi 23 *Salle du Millénium*

*Salle Paroissiale*

Dimanche 24 *Etang de Crecques*

Vendredi 29 *Mairie*

## JUILLET

Lundi 2 *Etang de Crecques*

Vendredi 13 *Salle du Millénium*

Samedi 14 *Salle du Millénium*

## AOÛT

Lundi 20 *Etang de Crecques*

**MANCHE QUALIFICATIVE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE  
À LA CARPE**

**REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL**

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE, MESSE À 11 HEURES  
À MAMETZ & DÉPÔT DE GERBES**

**REPAS DES C.A.T.M. & DU CLUB DU 3EME ÂGE**

**GEAI DE MARTHES**

**RANDONNÉES PÉDESTRES & CYCLO**

**TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE ORGANISÉ PAR  
LES CARABINIERS DE MARTHES**

**PASSAGE DES 4 JOURS DE DUNKERQUE VERS 15 HEURES**

**PLACE DU RIETZ, RUE DE LA PLAINE, RUE CHOQUART,  
CALVAIRE CHOQUART, GRAND'RUE, RUE DU MOULIN**

**2ÈME MANCHE CONCOURS AU BLANC**

**COURSE DE CAISSES À SAVONS**

**LOTO de l'A.P.E.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Entente Sportive Mametz/  
Rebecques**

**LAVAGE DE VOITURES par l'A.P.E.**

**BROCANTE**

**3ÈME MANCHE CONCOURS AU BLANC**

**50 ANS DU CLUB DE FOOT de l'Entente Sportive  
Mametz/Rebecques**

**FÊTE DE L'ÉCOLE**

**JOURNÉE YOGA organisée par Mametz Gym Form'**

**FÊTE DU BÉNÉVOLAT par la Truite Mametzienne**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Mametz Gym Form'**

**4ÈME MANCHE CONCOURS AU BLANC**

**BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICE**

**FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS**

**5ÈME MANCHE CONCOURS AU BLANC**



## SEPTEMBRE

<b>Dimanche 2</b>	<i>Rupro</i>	<b>INAUGURATION DU RUPRO</b> par les Carabiniers de Marthes
<b>Samedi 8</b>	<i>Maison des Associations</i>	<b>BALADE</b> par le Moto Club « Les Copains d'Abord »
<b>Dimanche 9</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>DUCASSE DE MAMETZ</b>
<b>Sam.22</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>MOULES FRITES</b> chez les Frangines
<b>&amp; Dim. 23</b>		<b>EXPOSITION DE PEINTURES</b>
<b>Vendredi 28</b>		<b>JOURNÉE INSTITUTIONNELLE</b> par la Truite Mametzienne

## OCTOBRE

<b>Samedi 6</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>SOIRÉE HYPNOSE</b> par l'A.P.E.
<b>Dimanche 28</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE</b>

## NOVEMBRE

<b>Samedi 3</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>MOULES FRITES</b> de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
<b>Samedi 10</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>CONCERT « ECOUTE TON CŒUR DE ROCKEUR »</b>
<b>Dimanche 11</b>		<b>COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE &amp; DÉPÔT DE GERBES</b>
<b>Vendredi 16</b>	<i>Mairie</i>	<b>CALENDRIER DES FÊTES 2019</b>
<b>Samedi 17</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> du Moto Club
	<i>Maison des Associations</i>	<b>REPAS</b> du Moto Club « Les Copains d'abord »
<b>Samedi 24</b>	<i>Mairie</i>	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> de l'A.P.E.
<b>Vendredi 30</b>	<i>Salle paroissiale</i>	<b>COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE</b>
		<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> de la Truite Mametzienne

## DECEMBRE

<b>Samedi 1</b>	<i>Salle paroissiale</i>	<b>ARBRE DE NOËL</b> de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
<b>Mercredi 5</b>	<i>Mametz</i>	<b>DÉPÔT DE GERBES</b> au Monument aux Morts
<b>V. 7, S. 8, D. 9</b>	<i>S. du Millénium</i>	<b>MARCHÉ DE NOËL</b> par « Un plus pour Mametz »
<b>Mardi 11</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>GOÛTER DE NOËL</b> du Club du 3ème Âge
<b>Jeudi 20</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE</b>

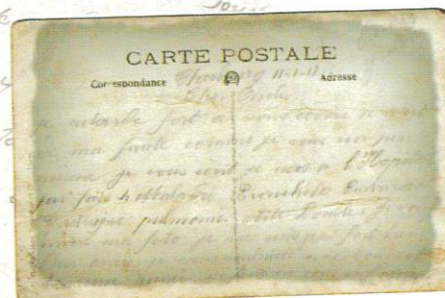
## Janvier 2019

<b>Samedi 12</b>	<i>Salle du Millénium</i>	<b>VŒUX MUNICIPAUX</b> à partir de 19 heures
------------------	---------------------------	--



# CENTENAIRE 14/18

## Mametz - Rebecques



# « ILS SONT REVENUS VIVANTS »

Films sur la guerre  
dans l'Audomarois

Exposition sur les  
soldats ayant participé  
aux combats

Les soldats étrangers :  
Portugais, Anglais...  
à Mametz

La guerre en relief



Samedi 10 : 14h-19h

Dimanche 11 : 10h-18h

Lundi 12 : 10h-18h

Mars 2018

Salle du Millenium - 62120 Mametz



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

CENTRE D'HISTOIRE ET PLANÉTIARIUM 3D  
**LA COUPOLE**



24 mars 2018 à MAMETZ Salle du Millénium  
BLAZE BAYLEY - Ancien chanteur d'IRON MAIDEN

# BLAZE BAYLEY

## WORLD TOUR 2018 ~ EUROPEAN SHOWS

BE CHAPELLE, LE CERCLE 23/03  
FR MAMETZ, SALLE DU MILLENIUM 24/03  
BE DEINZE, CAFE ELPEE 25/03  
BE VERVIERS, SPIRIT OF 66 29/03  
NL LEIDEN, GEBR DE NOBEL 30/03  
DE KREFELD, KULTURRAMPE 31/03  
DE SIEGEN, VORTEX 01/04  
NL HELMOND, MUZIEKCAFE 02/04  
FR ORLEANS, BLUE DEVILS 05/04  
FR LYON, ROCK & EAT 06/04  
FR MARSEILLE, JASROD 07/04  
ES BARCELONA, RAZZMATAZZ 3 10/04  
ES ZARAGOZA, CLUB UTOPIA 11/04  
ES VALENCIA, CLUB 16 TONELADAS 12/04  
ES MADRID, CLUB LIVE 13/04  
ES MALAGA, PARIS 15 14/04  
ES CACERES, CLUB BARROCO 15/04  
CH ST-MAURICE, MANOIR PUB 20/04  
DE BALINGEN, SONNENKELLER 21/04  
22/04 ROCKBAR, KONSTANZ DE  
24/04 ROCK TOWN, PORDENONE IT  
25/04 ROCK CAFE, BRATISLAVA SK  
26/04 VIPER ROOM, VIENNA AT  
27/04 MELODKA, BRNO CZ  
28/04 SERIKOVKA, PLZEN CZ  
03/05 UNDERGROUND, TYCHY PL  
04/05 LABIRYNT KLUB, STALOWA WOLA PL  
05/05 SEMAFOR, SKARZYSKO PL  
06/05 GRAFFITI KLUB, LUBLIN PL  
08/05 KLUBAS LEMMY, KAUNAS LT  
10/05 ON THE ROCKS, HELSINKI FI  
12/05 BAR KROUVI, MANTYHARJU FI  
13/05 BAR KROUVI, MANTYHARJU FI (UNPLUGGED)  
17/05 SPORTBAREN, SANDVIKEN SE  
18/05 OAK METAL CLUB, FOSSER, NO  
19/05 DISSONANS, JONKOPING SE  
25/05 CHEZ PAULETTE, NANCY FR \*\*\*  
26/05 CHEZ PAULETTE, NANCY FR \*\*\*  
\*\*\* Recording live DVD & CD

FREE MEET & GREET AT EVERY SHOW

plus special guest 01/04-26/05

LUKE  
APPLETON

WWW.LUKEAPPLETON.NET

(ICED EARTH / ABSOLVA)

WWW.BLAZEBAYLEY.NET



7ème

# Fête MOTO MAMETZ (62)

## ENTRÉE GRATUITE

Jeudi : 10h balade fléchée, village moto, espace MOTOCROSS avec terrain et démos, jeux enfants, Shows Circuit Trial Tour et Stunt GuyGuy : les meilleurs européens

21H : CONCERTS  
ROCK 10€



Jeudi et Dimanche :

Spectacles exceptionnels CIRCUS Trial Tour



Stunt GuyGuy

BUVETTE ET RESTAURATION

CONCESSIONS et  
STANDS PRO

Dimanche : dès 8h Balade moto, 10h ouverture village moto, démonstration Pitbik, expo Moto anciennes, expo «Rat's», nombreuses animations Shows Circuit Trial Tour et Stunt GuyGuy : les meilleurs européens

# 7/8 AVRIL



7ème fête de la moto de Mametz par MC Les Copains d'abord



